



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2013
DE LA
POLICE GRAND-DUCALE**

1	INTRODUCTION	4
2	LES STATISTIQUES POLICIÈRES	5
	Analyse statistique de la délinquance	5
2.1	La délinquance	5
2.1.1	Les types de délinquance	6
2.1.2	Les grandes catégories d'infractions	6
2.1.2.1	Les infractions contre les biens	7
2.1.2.2	Les infractions contre les personnes	11
2.1.2.3	Divers	14
2.1.3	Le taux d'élucidation	15
2.1.4	Les auteurs et les victimes	16
2.1.4.1	Les auteurs	16
2.1.4.2	Les victimes	17
2.1.5	La délinquance juvénile	18
2.1.6	La violence domestique	20
2.2	Analyse statistique des documents	21
3	LES ACTIVITÉS POLICIÈRES	22
3.1	La police judiciaire	22
3.1.1	Evolution des affaires	22
3.1.2	La police technique	22
3.2	La police administrative	23
3.2.1	La prévention	23
3.2.2	Les comités de prévention	23
3.2.3	Le VISUPOL	23
3.2.4	Les opérations	23
3.2.4.1	Maintien de l'ordre	23
3.2.4.2	Les courses	24
3.2.4.3	Les visites officielles et réunions internationales	24
3.2.4.4	La police de la circulation	24
3.2.4.5	La spatialisation des accidents	26
3.2.5	Les missions de soutien	27
3.2.5.1	La Cour Grand-Ducale	27
3.2.5.2	La Chambre des Députés et les tribunaux	27
3.2.5.3	Le transport de détenus / de fonds	27
3.2.5.4	Les points sensibles	27
3.2.5.5	L'hélicoptère de police	27
	Les missions principales de l'année écoulée ont été les suivantes:	27
3.2.5.6	Les maîtres-chiens	28
3.2.5.7	La police des étrangers	28
4	LA COMMUNICATION	28
4.1	La presse	28
4.2	L'Internet et les médias sociaux	28
4.3	Les relations publiques	29
4.4	La communication interne	30
5	LA COOPÉRATION POLICIÈRE	30
5.1	L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice	30
5.2	La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes	32
5.2.1	Les opérations pour le maintien de la paix	32
5.2.2	Les missions FRONTEX	32
5.2.3	Le traité Benelux / les contrôles trafic / Hazeldonk	33
5.2.4	Le Traité de Prüm	33
5.2.5	Le Centre de coopération policière et douanière	34
5.2.6	Schengen	35
5.2.7	Europol	36
5.2.8	OIPC – Interpol	37
5.3	Réunions et voyages à l'étranger	38
6	LES RESSOURCES HUMAINES	38
6.1	Le personnel à statut policier	38
6.1.1	Le cadre supérieur	38
6.1.2	Le cadre des inspecteurs	39
6.1.3	Le cadre des brigadiers	39
6.1.4	Le personnel à statut civil	40
6.2	Les effectifs de la Police au 01.01.2014	40
6.3	Les accidents de service	41

6.4	Les rébellions	41
6.5	La formation	41
6.5.1	Le cadre supérieur	41
6.5.1.1	La formation de base	41
6.5.1.2	La formation continue	41
6.5.2	Les inspecteurs et les brigadiers	41
6.5.2.1	Les formations particulières dispensées par les centres nationaux	42
6.5.2.2	La formation continue	43
6.5.2.3	La formation de promotion	43
6.5.2.4	La formation spéciale	43
6.5.2.5	Les conférences / les séminaires	45
6.5.2.6	Activités de partenariat	45
6.5.2.7	Formation spéciale à l'étranger	45
6.6	Les activités sportives.....	45
6.6.1	Les manifestations sportives organisées par la Police	45
7	L'INFORMATIQUE	46
8	LE BUDGET, LES ÉQUIPEMENTS ET LA LOGISTIQUE	46
8.1	L'évolution budgétaire 2009 - 2013	46
8.2	La ventilation du budget de la Police pour l'année 2013	47
8.3	Les équipements et la logistique	48
8.3.1	Le parc automobile	48
8.3.2	Les immeubles	48

1 Introduction

Les années se suivent et se ressemblent. En 2013, le Luxembourg a connu une évolution de la délinquance tout à fait comparable à celle de l'année précédente. La Police est intervenue à 39.957 infractions dans le cadre d'affaires de police judiciaire, contre 37.639 infractions en 2012. Ce qui constitue une majoration de 6,2 %. La criminalité contre les biens a, une fois de plus, marqué l'agenda de travail des forces de l'ordre.

Cette évolution continue de se produire sur un arrière-fond de crise économique et de globalisation.

Alors que le nombre de cambriolages, phénomène délinquant essentiellement importé, n'a augmenté que légèrement, la Police a enregistré une hausse sensible des vols simples, à l'étalage, à la tire, à la ruse, des vols avec violence et surtout des infractions liées aux véhicules. Le vandalisme est en recul.

La dimension internationale de la plupart de ces phénomènes fait que la coopération policière au-delà des frontières devient de plus en plus souvent un facteur-clé de réussite pour les enquêteurs.

Les infractions contre les personnes tendent vers le status quo.

En 2013, le Luxembourg n'a connu qu'une seule affaire de meurtre en fin d'année. L'affaire a été élucidée par les enquêteurs du SPJ.

D'autres grands faits criminels commis en 2012, en l'occurrence le hold-up contre le Casino de Mondorf et la séquestration d'une dizaine de personnes à Mühlenbach, ont pu être résolus. Actuellement les enquêteurs travaillent sur l'élucidation du seul braquage de grande envergure ayant eu lieu à Gasperich au mois d'avril 2013.

Au niveau des coups et blessures, les chiffres sont en légère baisse. L'évolution reste néanmoins inquiétante, dans la mesure où ces infractions sont commises moyennant arme blanche, causant ainsi plus de victimes, parfois sérieusement blessées. De ce fait, l'intervention policière en elle-même devient elle aussi beaucoup plus dangereuse pour les fonctionnaires appelés à intervenir en urgence sur les lieux de l'incident.

La lutte contre le trafic de stupéfiants a encore une fois retenu une attention particulière de la Police. Au cours des derniers mois, la tension est notamment montée dans le quartier de la Gare de la capitale, suite à quoi la présence policière y a été renforcée. Les enquêtes furent intensifiées ce qui a mené à plus de 100 arrestations, rien que dans ce quartier précis. Ce dernier est très exposé aux séquelles sociales générées par la consommation de substances illégales ainsi que par la prostitution de rue.

En matière de sécurité routière, 2013 fut une mauvaise année. Malgré une augmentation notable des contrôles policiers d'une année à l'autre (28.162 en 2012 contre 35.423 en 2013), le nombre des tués de la route a dépassé la quarantaine. Quoique le contrôle policier reste un moyen de lutte capital, ces mesures devront être appuyées par d'autres initiatives à prendre sur le plan législatif et infrastructurel.

Les résidents luxembourgeois sont globalement satisfaits du travail de leur Police. Le constat de l'enquête sur le sentiment de la sécurité, réalisée au cours de l'année 2013 par le STATEC, est que 84% des résidents interrogés par les sondes ont une image positive du travail de la Police Grand-Ducale.

La recherche de l'interactivité, du dialogue et de l'écoute du citoyen reste prioritaire pour la Police. Sa communication publique prend appui sur les médias traditionnels, mais elle continue de miser en parallèle sur les réseaux sociaux et les nouveaux moyens audio-visuels, tant au niveau tactique que pour la consolidation de son image de marque.

La Police poursuit son effort de préparation en vue d'une réforme structurelle incontournable, afin de mieux adapter l'offre policière à la réalité sociodémographique et économique du pays. Le projet-pilote des nouvelles communautés de commissariats garantissant ainsi une meilleure présence des policiers, une disponibilité accrue, une efficacité améliorée et une gestion optimisée des moyens, a été continuée et n'attend plus que le feu vert politique en vue de sa mise en place définitive.

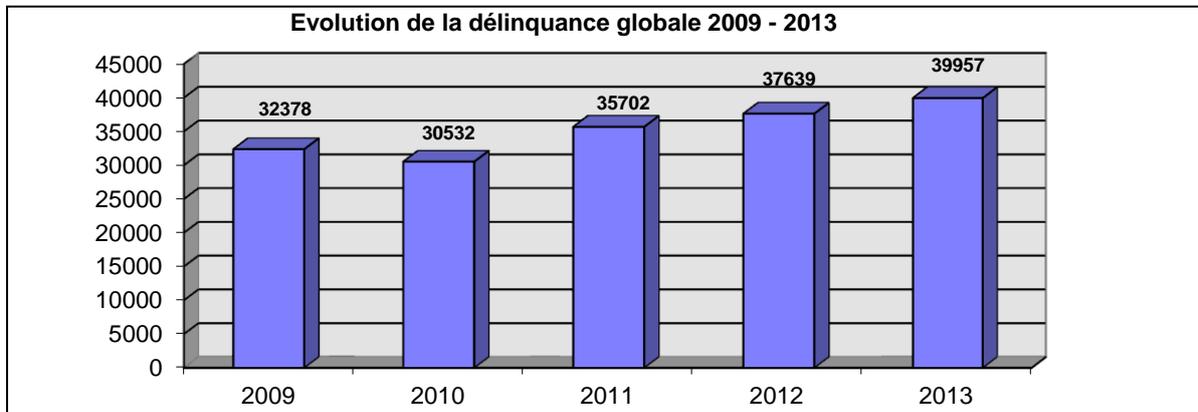
2 Les statistiques policières

Analyse statistique de la délinquance

Les statistiques pour l'année 2013 comprennent les données de tous les services opérationnels de la police et représentent l'activité policière dans les divers domaines de la délinquance.

Les chiffres en matière de circulation routière (délits de fuite, ivresse au volant et refus alcotest) ne figurent plus dans le chapitre « La délinquance », mais sont repris sous le chapitre « La circulation routière ».

2.1 La délinquance



LES GRANDES TENDANCES

L'évolution générale des affaires constatées par la Police Grand-Ducale affiche une augmentation par rapport à l'année 2012:

- d'une part, 2.318 faits supplémentaires ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation de 6,16% par rapport à l'année 2012 ;
- d'autre part, il faut noter que le taux de criminalité sur 100.000 habitants est en progression permanente depuis 2010. On constate 7.440 faits sur 100.000 habitants en 2013 par rapport à 7.171 en 2012, ce qui représente une légère majoration de l'ordre de 3,75%. Depuis 2010 (6.081 faits) cette croissance représente néanmoins 22,35%.

Une analyse plus détaillée montre pourtant qu'il existe des variations considérables dans les domaines suivants :

Nous remarquons une hausse

- des cambriolages (+236 faits = +7,5 %)
- des vols liés aux véhicules (+281 faits = +13,3 %)
- des vols simples (+706 faits = +10,8 %)
- des vols avec violences (+55 faits = +10,4 %)
- des recels (+29 faits = +37,7 %)
- des viols (+13 faits = +17,1 %)
- des affaires de stupéfiants (+639 faits = +24,7 %)
- des escroqueries, tromperies (+144 faits = +37,6 %)
- des extorsions (+84 faits = +113,5 %)

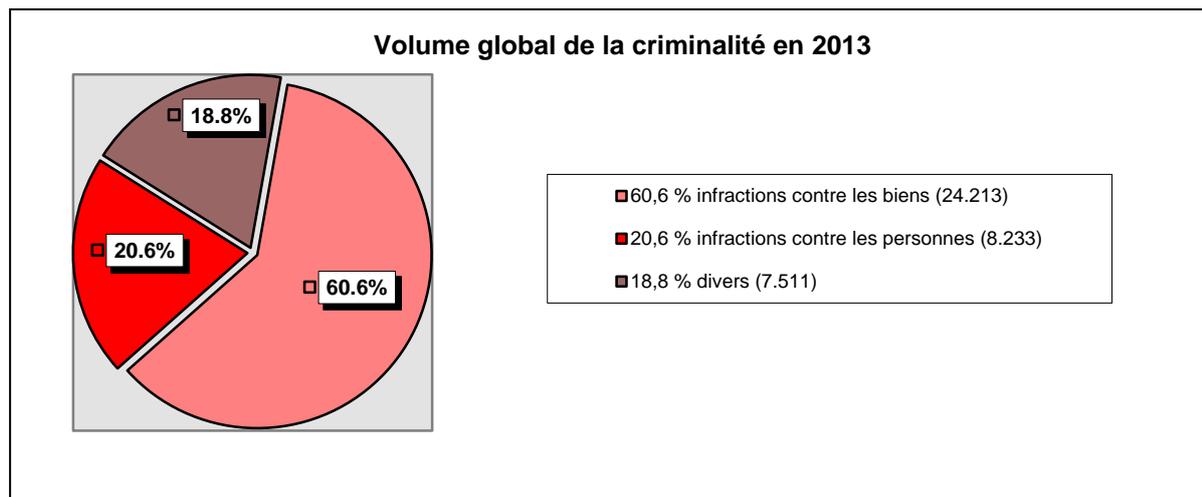
Mais nous constatons d'autre part une baisse, notamment

- des affaires de vandalisme (-457 faits = -8,6 %)
- des attentats à la pudeur (-18 faits = -15,1%)
- des grivèleries (taxi, essence, etc.) (-134 faits = -8,8 %)

¹ Les chiffres sont recueillis sur base des données constatées au 1^{er} février de l'année suivante.

2.1.1 Les types de délinquance

Afin de permettre une meilleure analyse de la délinquance, la ventilation des affaires est effectuée suivant les grandes catégories des infractions suivantes.



Type d'infractions	2009	2010	2011	2012	2013
Infractions contre les biens	19.074	18.531	21.867	22.806	24.213
Infractions contre les personnes	5.878	6.134	7.216	8.138	8.233
Divers	7.426	5.867	6.619	6.695	7.511
Total:	32.378	30.532	35.702	37.639	39.957

La grande catégorie des « infractions contre les biens » avec **60,6%** représente la majorité des affaires et elle dépasse largement les autres catégories enregistrées. Elle augmente en chiffre absolu avec 1.407 faits par rapport à 2012, soit **6,2%**, mais en pourcentage par rapport aux autres infractions elle reste au même niveau que 2012 (60.6%). Cette grande catégorie d'infractions représente en majeure partie les vols.

La catégorie des « infractions contre les personnes » avec **20,6%** regroupe les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Cette catégorie d'infractions est stagnante avec une légère augmentation de 95 infractions, soit **1,1%** par rapport à 2012.

La catégorie « divers » représentant **18,8%** de la criminalité, regroupe toutes les infractions non répertoriées dans les deux grandes catégories énoncées ci-avant. Plus que la moitié (62,3%) de ces affaires sont des infractions constatées pour stupéfiants, cabaretage, tapages nocturnes et ivresse publique. Par rapport à 2012, la catégorie « divers » a connu une hausse considérable avec 816 faits en plus, soit **12,2%**. Toutefois y sont aussi répertoriés les délits et infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que délits contre l'environnement, chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, travaux clandestins, etc.

2.1.2 Les grandes catégories d'infractions

Le tableau suivant montre l'évolution de la délinquance par grandes catégories d'infractions avec une subdivision en groupes de catégories. Les chiffres avec le détail de ces groupes de catégories, ainsi que leur composition, sont affichés aux pages suivantes.

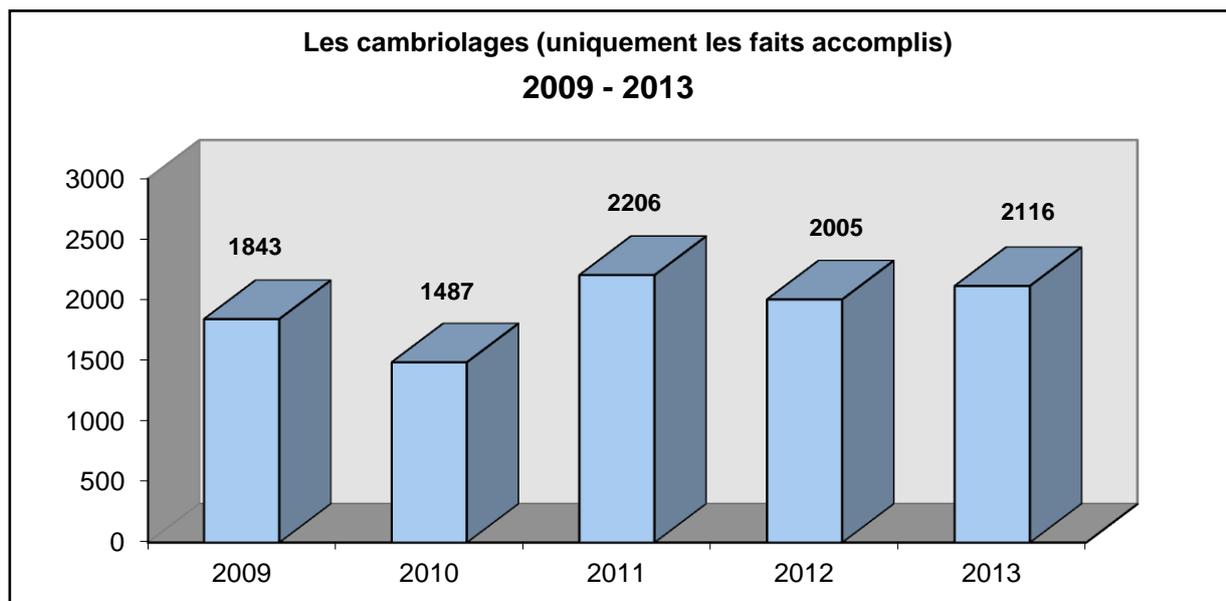
(Les valeurs maximales sont soulignées et en gras.)

Groupes de catégories (avec tentative)	2009	2010	2011	2012	2013
Infractions contre les biens	19.074	18.531	21.867	22.806	24.213
cambriolages	2.951	2.413	3.579	3.163	3.399
vols liés aux véhicules	2.048	2.018	2.041	2.111	2.392
autres vols	6.660	7.218	8.775	9.243	10.334
affaires de vandalisme	4.796	4.808	5.054	5.290	4.833
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité volés exclus)	407	198	239	215	225
autres infractions contre les biens	1.803	1.509	1.787	2.267	2.456
vols avec violences ¹	418	377	398	527	582
Infractions contre les personnes	5.878	6.134	7.216	8.138	8.233
violences envers les personnes	2.542	2.682	3.134	3.617	3.658
atteintes aux mœurs	304	260	284	322	316
menaces	1.236	1.243	1.473	1.557	1.598
diffamations/calomnies/injures	1.072	1.205	1.434	1.694	1.704
discriminations raciales	28	24	40	30	29
protection de la vie privée (incommoder par téléphone)	300	311	441	522	538
autres infractions contre les personnes	396	409	410	396	390
Divers	7.426	5.867	6.619	6.695	7.511
affaires de stupéfiants	2.232	2.574	2.941	2.583	3.222
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	385	231	269	335	363
délits contre l'environnement	178	179	202	186	206
ivresse publique	516	523	441	554	584
autres infractions	4.115	2.360	2.766	3.037	3.136
Grand Total:	32.378	30.532	35.702	37.639	39.957

2.1.2.1 Les infractions contre les biens

Les infractions contre les biens en 2013 affichent une **hausse de 6,2%**. Cette catégorie représente **60,6 %** de toutes les infractions. Il est à noter que **9,3% (2.246 faits)** des infractions contre les biens sont des **tentatives**.

Les infractions contre les biens représentent notamment :



¹ Dans les vols avec violences sont en outre inclus 8 vols de véhicule avec violence qui sont également énumérés sous vols liés aux véhicules. Mais les chiffres totaux ne reprennent ces infractions qu'une seule fois. Ceci est valable pour tous les tableaux affichant les vols avec violences.

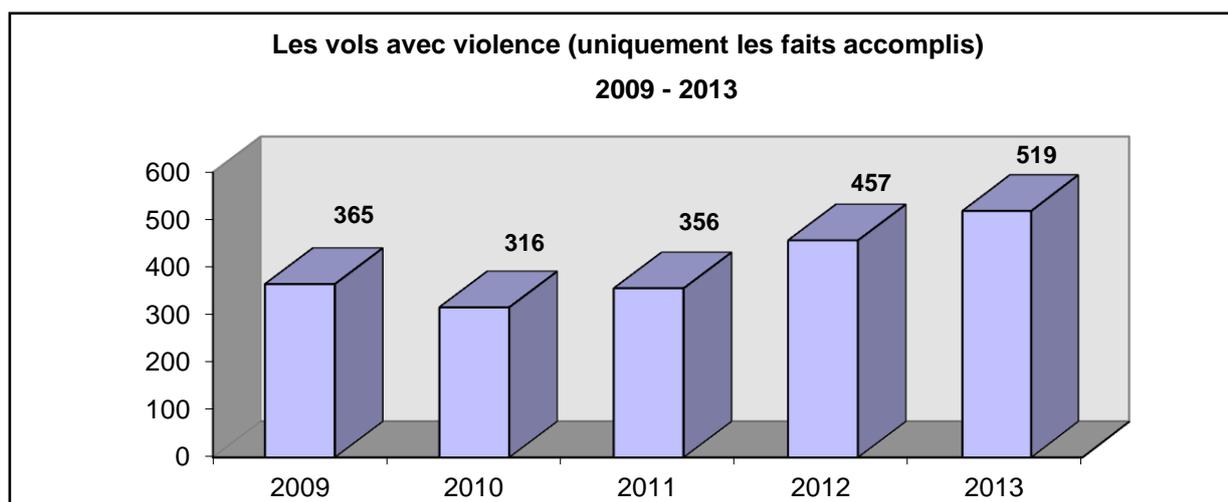
Le tableau des cambriolages accomplis montre une légère hausse de 111 faits en 2013 par rapport à l'année précédente, ce qui équivaut à 5,5%. Il s'agit de vols commis par effraction, escalade ou à l'aide de fausses clefs dans les maisons. (Le graphique ci-dessus affiche uniquement les faits accomplis et non les tentatives.)

Voici le détail des cambriolages (avec tentatives).

Groupes de catégories	affaires en 2013			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Cambriolages	3.399	<u>2.116</u>	1.283	8,5 %
cambriolages dans maisons habitées	2.228	1.327	901	5,6 %
cambriolages dans maisons non-habitées	1.171	789	382	2,9 %

Considérant les cambriolages avec tentatives incluses, nous notons **une hausse de 236 faits (+7,5%) par rapport à l'année précédente** (3.399 en 2013 et 3.163 en 2012). **Les cambriolages dans les maisons habitées ont augmentés de 366 faits équivalant à +19,7% par rapport à l'année précédente** et les cambriolages dans les maisons non habitées ont baissés de 130 faits équivalant à - 10,0%. **Plus d'un tiers (37,7%) des cambriolages en 2013 étaient des tentatives.**

Les 5 communes avec le plus grand nombre de cambriolages sont : Luxembourg (910 = 26,8%), Esch-sur-Alzette (229 = 6,7%), Differdange (116 = 3,4%), Pétange (103 = 3,0%), et Bettembourg (76 = 2,2%).



Par rapport à l'année 2012, une hausse de 62 affaires, soit **13,6%**, peut être constatée. Le graphique représente seulement les faits accomplis. L'évolution depuis 2010 montre un accroissement permanent avec un nouveau pic en 2013.

Cette catégorie d'infractions comprend tous les vols avec violences, que ces violences soient exercées avec ou sans armes. Sont également inclus les hold-up, affaires pour lesquelles la victime visée par les auteurs de l'infraction était une personne morale, tels que les instituts bancaires, transporteurs de fonds, bijouteries, stations d'essence, etc.

Le tableau ci-dessous affiche la répartition des vols avec violences avec ou sans armes.

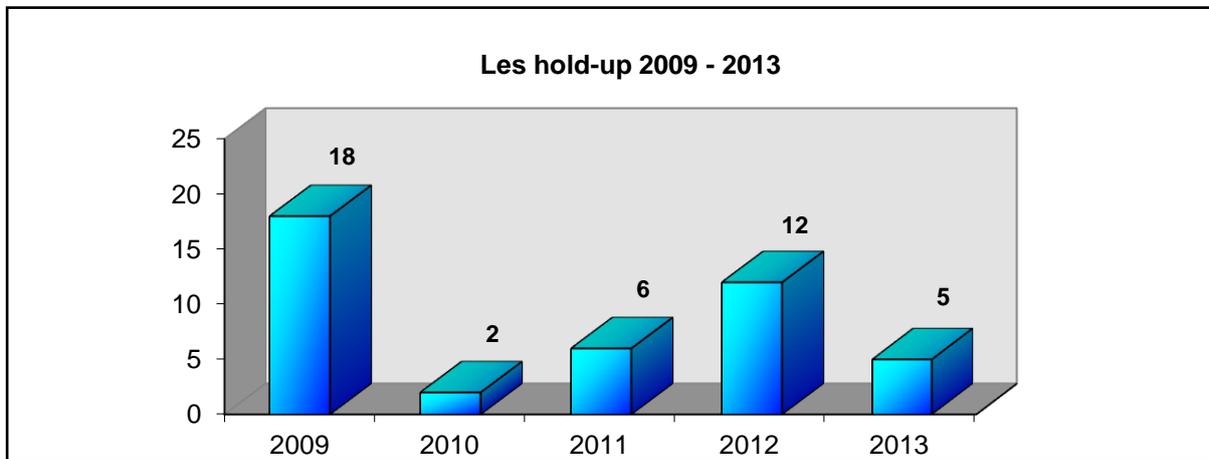
Groupes de catégories	affaires en 2013			
	<i>total</i>	<i>accomplis</i>	<i>tentatives</i>	<i>% par rapport au total des infractions</i>
Vols avec violence	582	519	63	1,5 %
vols avec violence sans armes	529	478	51	1,3 %
vols avec violence avec armes	53	41	12	0,1 %

Dans les vols avec violence sont aussi inclus 8 vols de véhicule avec violences.

Notons que par rapport à 2012:

- les vols avec violence sans arme affichent une importante hausse de 71 faits, ce qui équivaut à une augmentation de **15,5%** par rapport à 2012 (529 en 2013 et 458 en 2012 [avec tentatives]) et que
- les vols avec violence avec arme affichent par contre une baisse de 16 faits, ce qui équivaut à **-23,2%** comparé avec l'année 2012 (53 en 2013 et 69 en 2012 [avec tentatives]).

L'évolution des hold-up (attaques à main armée) contre des **instituts bancaires, des transporteurs de fonds et des commerces** est représentée dans le tableau suivant (seulement les faits accomplis):



Depuis 2005 inclus aucun hold-up accompli n'a été enregistré contre des *instituts bancaires ou des transporteurs de fonds*.

Les hold-up sur commerces (librairies, magasins d'alimentation/self-service, bijouteries...) et les stations d'essence ont notablement diminués par rapport à l'année 2012.

Notons dans ce contexte que les cibles sont les :

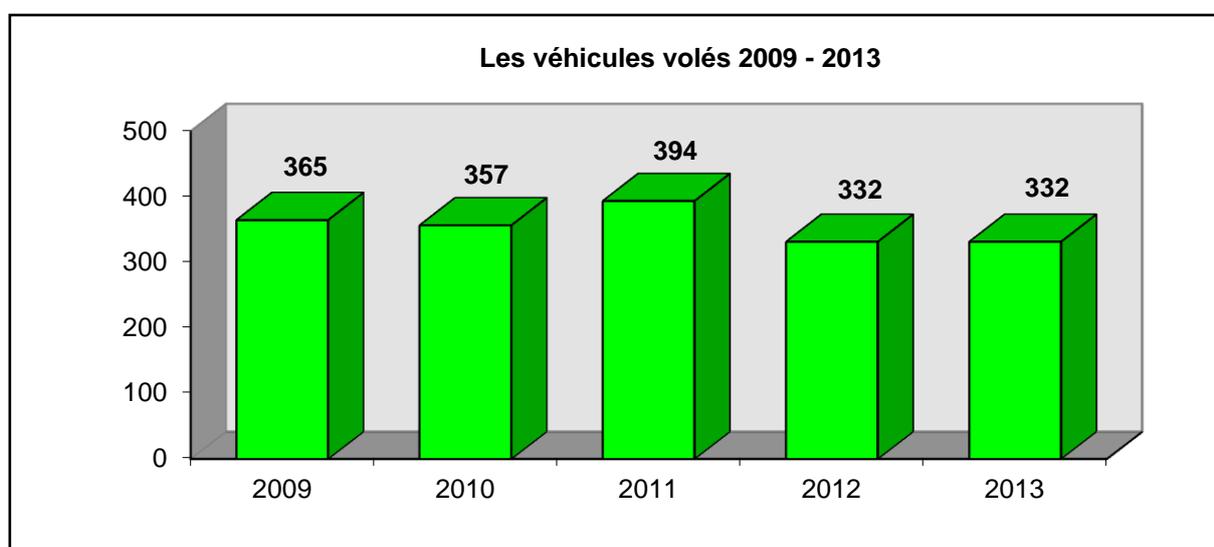
- stations d'essence (1 en 2013, 4 en 2012, 3 en 2011, 0 en 2010 et 16 en 2009)
- commerces et établissements (4 en 2013, 8 en 2012, 3 en 2011, 2 en 2010 et 2 en 2009) (uniquement les faits accomplis).

Les vols liés aux véhicules

Les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires de véhicules représentent avec **80,2%** la plus grande part des vols liés aux véhicules. **Les vols liés aux véhicules affichent une hausse notable de 281 faits par rapport à 2012, soit de 13,3%** (2.392 en 2013 et 2.111 en 2012 [avec tentatives]).

Groupes de catégories	affaires en 2013			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Vols liés aux véhicules	2.392	1.962	430	6,0 %
vols de véhicules	367	332	35	0,9 %
vols de véhicules avec violences et menaces	5	3	2	0,0 %
vols de véhicules avec violences et armes	3	3	0	0,0 %
vols dans véhicules ou d'accessoires	1.918	1.527	391	4,8 %
vols de vélos	99	97	2	0,2 %

Le graphique ci-dessous affiche le nombre de véhicules volés (tentatives non incluses).



Les conseils de prévention et la lutte persistante des forces de l'ordre et des constructeurs de véhicules sont des facteurs de prévention récurrents pour ce type de criminalité. La coopération policière internationale, dont notamment le Système d'Information SCHENGEN, et le progrès technique des systèmes de protection du type «système antivol » ont permis d'endiguer ce fléau.

Depuis 2009 on constate une stagnation dans ce domaine avec une légère pointe en 2011. Mais notons également que 6 véhicules ont été volés sous menaces d'armes ou de violences. Ainsi, on enregistre en 2013 5 **Car-Jacking** (6 en 2012, 4 en 2011, 10 en 2010 et 3 en 2009) (véhicules volés sur la voie/lieu public ou même terrain privé) et 1 **Home-Jacking** (0 en 2012, 0 en 2011, 0 en 2010 et 2 en 2009) (après intrusion dans une habitation).

Pour les **Vols Garage**, on constate **9 véhicules volés**, en 2013 (6 en 2012, 19 en 2011, 19 en 2010 et 22 en 2009). Dans ces cas les auteurs ne font pas usage d'armes, de violences ou de menaces, mais ils volent les clés du véhicule après intrusion dans une habitation pour s'emparer du véhicule.

En 2013, plus de la moitié de tous les véhicules (74,4% de 332) ont été volés dans le canton d'Esch-sur-Alzette et dans le canton de Luxembourg.

Les 5 communes avec le plus grand nombre de vols sont : Luxembourg (121 = 36,4%), Esch-sur-Alzette (29 = 8,7%), Pétange (14 = 4,2%), Dudelange (13 = 3,9%) et Differdange (11 = 3,3%).

Les 5 marques de véhicules les plus volées sont BMW, Mercedes, Volkswagen, Audi et Peugeot.

162 véhicules, soit 48,8% des voitures volées en 2013 ont été retrouvés, dont 60,5% au Grand-Duché, 20,4% en France, 11,1% en Belgique et 8,0% dans d'autres pays.

La majorité des véhicules (45,7 %) est retrouvée endéans les 3 jours et 77,2% endéans un mois.

Autres infractions contre les biens / propriétés

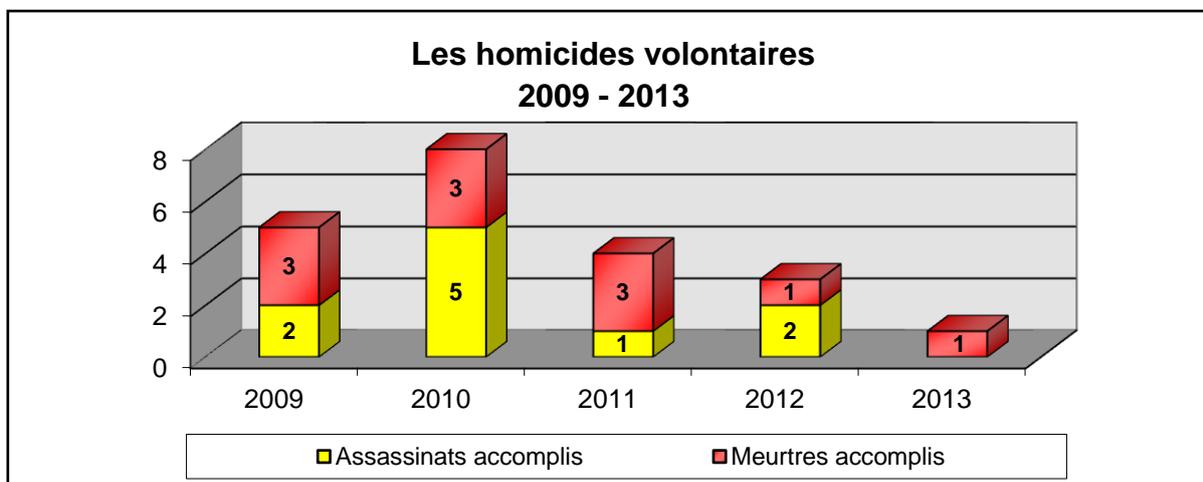
Groupes de catégories (avec tentatives)	2009	2010	2011	2012	2013
Autres vols	6.660	7.218	8.775	9.243	10.334
vols domestiques	179	190	257	208	227
vols à l'étalage	1.138	1.061	1.057	1.180	1.271
vols à la tire	696	824	894	837	843
vols simples	4.598	4.890	6.106	6.549	7.255
recels	49	47	64	77	106
autres (vols à fausses clefs etc.)	/	206	397	392	632
Affaires de vandalisme	4.796	4.808	5.054	5.290	4.833
dégradations	3.015	3.430	3.691	3.938	3.672
destructions	1.041	817	747	722	605
incendies	185	115	118	108	105
graffitis	350	281	281	304	251
violations de sépulture	9	4	4	6	8
autres affaires de vandalisme	196	161	213	212	192
Contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	407	198	239	215	225
fausse monnaie	120	76	64	30	28
contrefaçons ou falsifications de chèques, cartes de crédit, actions etc.	26	20	24	32	29
faux en écriture	58	27	32	44	46
autres contrefaçons ou falsifications	203	75	119	109	122
Autres infractions contre les biens	1.803	1.509	1.787	2.267	2.456
abus de confiance	180	223	258	240	309
grivèleries (taxi, essence, etc.)	797	953	1.115	1.519	1.385
escroqueries/tromperies	353	151	249	383	527
détournements	8	5	5	7	14
extorsions	47	48	63	74	158
chèques sans provision	3	4	1	0	1
usage de chèques ou cartes de crédits volés	138	92	29	14	11
délits financiers	277	33	64	26	42
autres	0	0	3	4	9

Notons que surtout le groupe des 'autres vols' est en augmentation continue depuis 2009.

2.1.2.2 Les infractions contre les personnes

Le taux de pourcentage des infractions contre les personnes, qui regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes, représente **20,6%** de toutes les infractions (39.957). Par rapport à 2012, on constate une **hausse minimale de 1,2%**.

Les infractions contre les personnes représentent notamment :

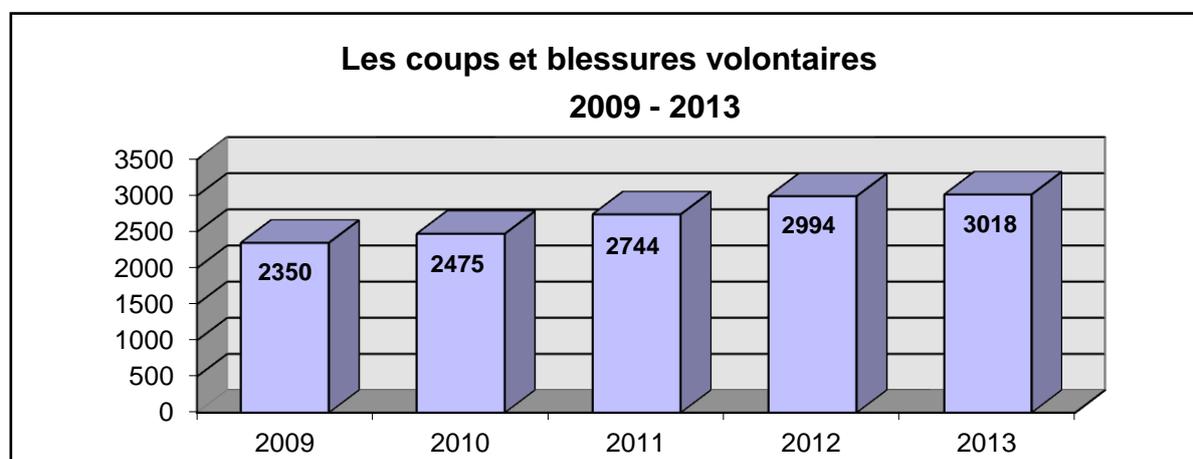


Le graphique précédent affiche les homicides volontaires qui se composent d'assassinats et de meurtres (uniquement les faits accomplis). Pour 2013, nous notons 0 assassinats et 1 meurtre. Il faut cependant remarquer que pour cette catégorie, les tentatives sont très élevées (84 tentatives en 2013).

Ci-dessous les homicides volontaires et les tentatives enregistrés depuis 2009:

2009 → 2 assassinats et 3 meurtres (79 tentatives)
2010 → 5 assassinats et 3 meurtres (77 tentatives)
2011 → 1 assassinat et 3 meurtres (82 tentatives)
2012 → 2 assassinats et 1 meurtre (110 tentatives)
2013 → 0 assassinats et 1 meurtre (84 tentatives)

Groupes de catégories	affaires en 2013			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Homicides volontaires	85	1	84	0,2 %
assassinats	5	<u>0</u>	5	0,0 %
meurtres	80	<u>1</u>	79	0,2 %



Les coups et blessures volontaires sont en augmentation permanente depuis 5 ans. On note pour l'année 2013 **une stagnation avec une légère augmentation de 24 affaires**, soit **0,8%** (2.994 en 2012).

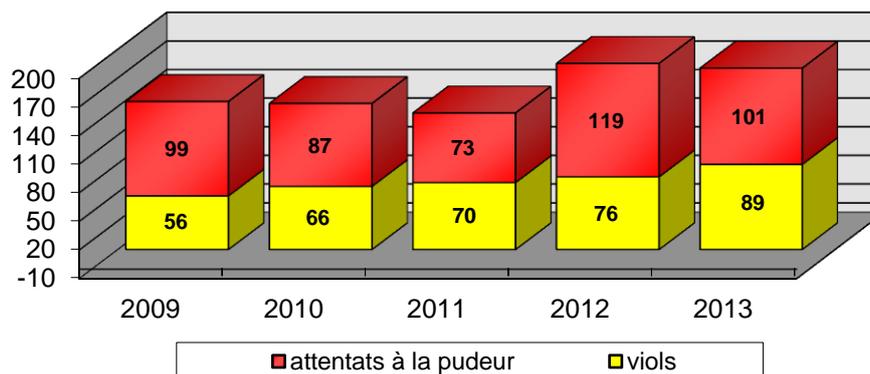
Ci-dessous le détail des coups et blessures volontaires constatés en 2013:

Groupes de catégories	affaires en 2013			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Coups et blessures volontaires	3.018	3.018	0	7,5%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	713	713	0	1,8%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	2.305	2.305	0	5,8%

Le détail des autres affaires de violences envers les personnes se présente de la manière suivante :

Groupes de catégories	affaires en 2013			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Autres violences envers les personnes	555	552	3	1,3%
autres homicides (non qualifiés assassinat ou meurtre)	19	19	0	0,0%
coups et blessures involontaires	488	488	0	1,2%
enlèvements	9	6	3	0,0%
séquestrations	39	39	0	0,1%

Les viols et attentats à la pudeur 2009 - 2013



Les viols et les attentats à la pudeur sont en croissance depuis 2 ans. En 2013 on constate une forte augmentation des viols de 13 affaires (+17,1%) respectivement une diminution de 18 affaires (-15,1%) des attentats à la pudeur par rapport à 2012.

Groupes de catégories	2009	2010	2011	2012	2013
Atteintes aux mœurs	304	260	284	322	316
viols	56	66	70	76	89
attentats à la pudeur	99	87	73	119	101
outrages publics aux bonnes mœurs	56	37	49	57	38
proxénétisme	2	8	7	7	17
racolage de personnes (provoquer à la débauche)	6	3	13	6	6
infractions contre règl. communal Ville Luxbg (tenue indécente/prostitution)	65	46	54	38	42
autres	20	13	18	19	23

En 2013, 42 infractions contre le règlement communal de la Ville de Luxembourg (tenue indécente/prostitution) ont été constatées et 6 infractions pour racolage de personnes.

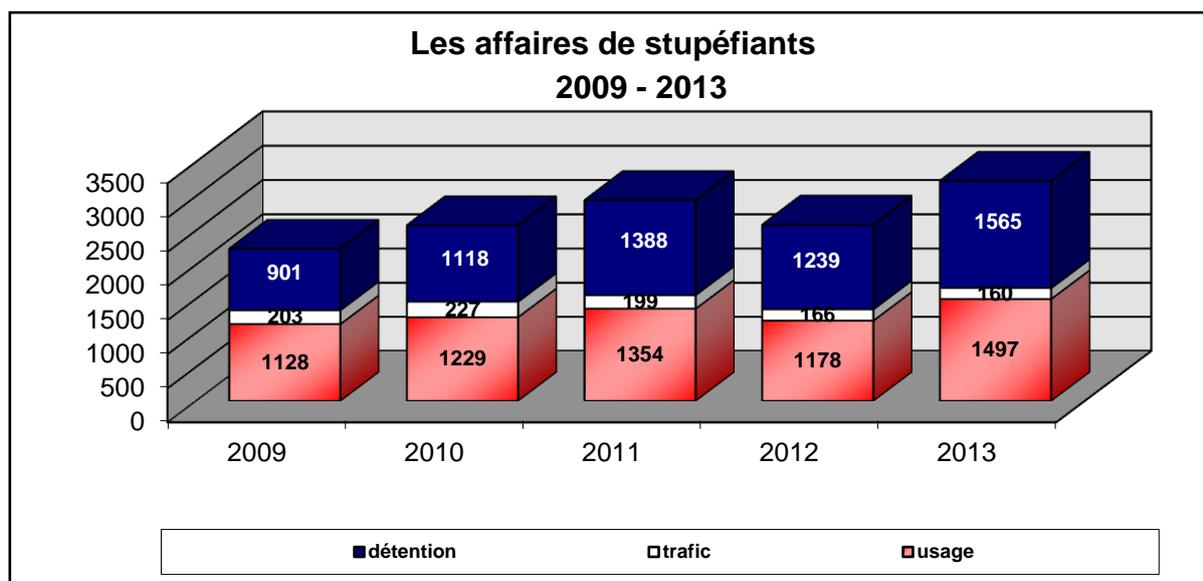
Autres infractions contre les personnes

Groupes de catégories	2009	2010	2011	2012	2013
Autres infractions contre les personnes	3.032	3.192	3.798	4.199	4.259
rébellions	142	114	100	99	94
outrages à agents	210	217	217	216	207
menaces	1.236	1.243	1.473	1.557	1.598
diffamations/calomnies/injures	1.072	1.205	1.434	1.694	1.704
discrimination raciale	28	24	40	30	29
non-assistance de personnes en danger	18	22	31	21	32
obligation alimentaire	19	18	30	18	27
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	300	311	441	522	538
autres	7	38	32	42	30

Ces « autres infractions contre les personnes » affichent un seuil élevé. Ainsi on note pour l'année 2013 une tendance stagnante avec un plus de 60 infractions, soit une augmentation de 1,4% par rapport à 2012. Toutefois, par rapport à 2009 on constate une hausse de 40,5%.

2.1.2.3 Divers

Cet ensemble se compose d'affaires de stupéfiants, d'infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et d'autres infractions non regroupées dans les grandes catégories d'infractions « infractions contre les personnes » et « infractions contre les biens ».



Pour l'année 2013 on constate une **croissance considérable (639 infractions)** par rapport à l'année précédente de, ce qui équivaut à **24,7%**. Mais soulignons aussi que des variations plus ou moins fortes peuvent se manifester par le nombre des contrôles et une plus grande orientation des recherches sur l'un ou l'autre phénomène. Les affaires de stupéfiants reprennent l'usage, la détention et le trafic de stupéfiants. **En matière des stupéfiants la Police a fait des efforts considérables depuis 2009 pour lutter contre ce fléau et a procédé à de multiples arrestations.**

Groupes de catégories	2009	2010	2011	2012	2013
Affaires de stupéfiants	2.232	2.574	2.941	2.583	<u>3.222</u>
stupéfiants – détention	901	1.118	1.388	1.239	<u>1.565</u>
stupéfiants – trafic	203	<u>227</u>	199	166	160
stupéfiants – usage	1.128	1.229	1.354	1.178	<u>1.497</u>

Police des étrangers

Groupes de catégories	2009	2010	2011	2012	2013
Infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	<u>385</u>	231	269	335	363
passeurs	1	1	0	0	<u>2</u>
expulsions	<u>190</u>	145	153	175	186
police des étrangers	<u>194</u>	85	116	160	175

Autres infractions de toutes sortes

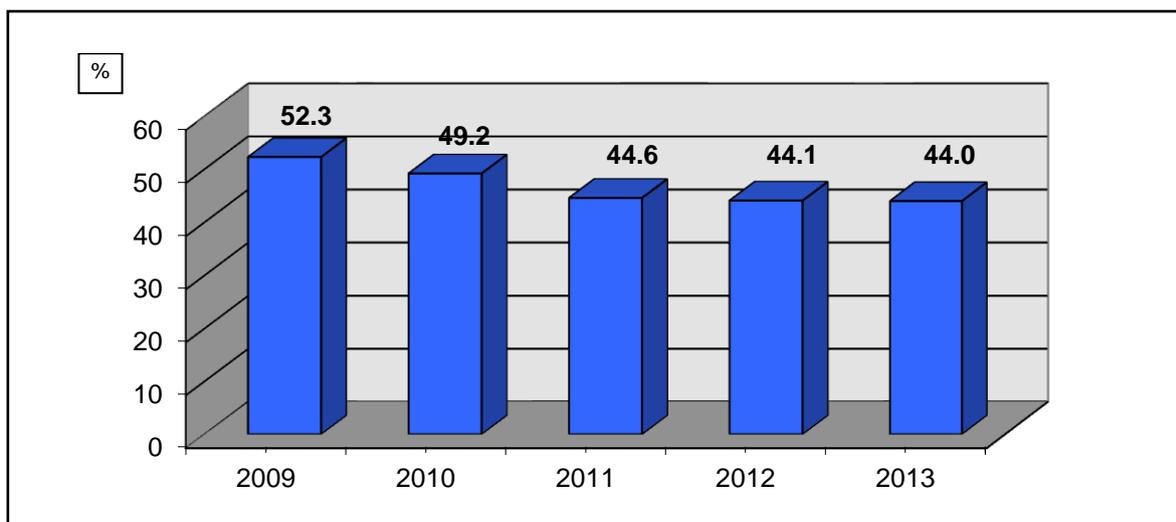
Groupes de catégories (avec tentatives)	2009	2010	2011	2012	2013
armes prohibées	260	<u>313</u>	304	260	244
cabaretage	<u>499</u>	415	465	382	443
droit de visite	223	202	186	<u>315</u>	269
ivresse publique	516	523	441	554	<u>584</u>
tapages nocturnes / bruits gênants	344	271	340	394	<u>429</u>
délits contre l'environnement	178	179	202	186	<u>206</u>
Autres infractions	<u>2.789</u>	1.159	1.471	1.686	1.751

Sous la rubrique « autres infractions » tombent notamment des délits et infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que l'environnement, la chasse, la pêche, le contrôle

des vivres, l'hébergement, le cabaretage, l'ivresse publique, le tapage nocturne ainsi que toute autre délinquance qui ne peut ni être regroupée dans « infractions contre les personnes » ni dans « infractions contre les biens ».

2.1.3 Le taux d'élucidation

Le tableau ci-dessous représente le taux d'élucidation des affaires depuis 2009 :



Pour l'année 2013, nous enregistrons un taux d'élucidation de 44,0%, ce qui correspond à une légère **baisse de 0,1%** par rapport à l'année 2012. Notons cependant qu'une affaire est considérée élucidée si au moins une personne a été identifiée ou soupçonnée pour l'infraction.

Rappelons qu'en 2001 le taux d'élucidation était seulement de 32,9 %.

En 2001, la Police était confrontée à 22.646 affaires alors qu'en 2013 ce chiffre atteignait 39.957.

Une analyse détaillée du taux d'élucidation pour les trois types de délinquances se présente comme suit :

Groupe de catégories	constatées 2012		élucidées 2012		constatées 2013		élucidées 2013	
	total		total	%	total	total	%	
Infractions contre les biens	22.806		4.637	20,3%	24.213	4.996	20,6%	
cambriolages	3.163		249	7,9%	3.399	280	8,2%	
vols liés aux véhicules	2.111		131	6,2%	2.392	188	7,9%	
autres vols	9.243		1.860	20,1%	10.334	2.176	21,1%	
affaires de vandalisme	5.290		950	18,0%	4.833	888	18,4%	
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	215		134	62,3%	225	141	62,7%	
autres infractions contre les biens	2.267		1.160	51,2%	2.456	1.155	47,0%	
vols avec violences	527		156	29,6%	582	173	29,9%	
Infractions contre les personnes	8.138		5.627	69,1%	8.233	5.551	67,4%	
violences envers les personnes	3.617		2.353	65,1%	3.658	2.287	62,5%	
atteintes aux mœurs	322		242	75,2%	316	246	77,8%	
autres infractions contre les personnes	4.199		3.032	72,2%	4.259	3.018	70,9%	
Divers	6.695		6.338	94,7%	7.511	7.045	93,8%	
affaires de stupéfiants	2.583		2.540	98,3%	3.222	3.166	98,3%	
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	335		330	98,5%	363	355	97,8%	
autres infractions	3.777		3.468	91,8%	3.926	3.524	89,8%	
Grand Total:	37.639		16.602	44,1%	39.957	17.592	44,0%	

Cette année-ci, le taux d'élucidation des infractions contre les biens a **une tendance stagnante** de 0,3 % (20,6 en 2013 et 20,3 en 2012). On constate une **diminution** du taux d'élucidation des infractions contre les personnes (67,4 en 2013 et 69,1 en 2012) et du taux d'élucidation des infractions diverses (93,8 en 2013 et 94,7 en 2012).

2.1.4 Les auteurs et les victimes

2.1.4.1 Les auteurs

Dans l'analyse des auteurs, nous ne prenons en considération que les personnes identifiées et inculpées pour une des infractions constatées.

Groupes de catégories	Auteurs Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	6.033	3.870	1.083	4.953	82,1%	789	289	1.078	17,9%
cambriolages	346	224	19	243	70,7%	86	16	102	29,5%
vols liés aux véhicules	202	163	11	174	86,1%	26	2	28	13,9%
autres vols	2.470	1.446	493	1.939	78,5%	336	194	530	21,5%
affaires de vandalisme	1.433	950	254	1.204	84,0%	200	29	229	16,0%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	195	122	40	162	83,1%	22	11	33	16,9%
autres infractions contre les biens	1.160	822	243	1.065	91,8%	67	28	95	8,2%
vols avec violence*	235	151	23	174	74,0%	52	9	61	26,0%
Infractions contre les personnes	12.152	8.097	3.110	11.207	92,2%	596	348	944	7,8%
violences envers les personnes	5.705	3.781	1.445	5.226	91,6%	312	166	478	8,4%
atteintes aux mœurs	307	201	83	284	92,5%	22	1	23	7,5%
autres infractions contre les personnes	6.140	4.115	1.582	5.697	92,8%	262	181	443	7,2%
Divers	9.134	6.411	1.855	8.266	90,5%	686	181	867	9,5%
affaires drogues	4.169	3.079	523	3.602	86,4%	477	90	567	13,6%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	465	310	76	386	83,0%	45	34	79	17,0%
autres infractions	4.500	3.022	1.256	4.278	95,1%	164	57	221	4,9%
Grand Total :	27.319	18.378	6.048	24.426	89,4%	2.071	818	2.889	10,6%
		75,2%	24,8%	100 %		71,7%	28,3%	100 %	

Groupes de catégories	Auteurs Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	6.033	1.841	95	1.936	32,1%	2.144	1.691	3.835	63,6%	262	4,3%
cambriolages	346	117	2	119	34,4%	113	105	218	63,0%	9	2,6%
vols liés aux véhicules	202	60	6	66	32,7%	59	67	126	62,4%	10	5,0%
autres vols	2.470	654	50	704	28,5%	949	745	1.694	68,6%	72	2,9%
affaires de vandalisme	1.433	647	20	667	46,5%	576	171	747	52,1%	19	1,3%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	195	52	0	52	26,7%	74	58	132	67,7%	11	5,6%
autres infractions contre les biens	1.160	239	14	253	21,8%	264	517	781	67,3%	126	10,9%
vols avec violences*	235	75	3	78	33,2%	113	28	141	60,0%	16	6,8%
Infractions contre les personnes	12.152	5.112	84	5.196	42,8%	5.695	1.154	6.849	56,4%	107	0,9%
violences envers les personnes	5.705	2.366	33	2.399	42,1%	2.694	569	3.263	57,2%	43	0,8%
atteintes aux mœurs	307	90	0	90	29,3%	125	84	209	68,1%	8	2,6%
autres infractions contre les personnes	6.140	2.656	51	2.707	44,1%	2.876	501	3.377	55,0%	56	0,9%
Divers	9.134	3.345	107	3.452	37,8%	3.922	1.685	5.607	61,4%	75	0,8%
affaires drogues	4.169	2.045	82	2.127	51,0%	1.427	600	2.027	48,6%	15	0,4%
infr. contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	465	0	0	0	0,0%	247	202	449	96,6%	16	3,4%
autres infractions	4.500	1.300	25	1.325	29,4%	2.248	883	3.131	69,6%	44	1,0%
Grand Total :	27.319	10.298	286	10.584	38,7%	11.761	4.530	16.291	59,6%	444	1,6%
		97,3%	2,7%	100 %		72,2%	27,8%	100 %			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 8 inculpés pour vols de véhicules avec violence. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.1.4.2 Les victimes

Groupes de catégories	Victimes Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	19.602	10.136	8.240	18.376	93,7%	684	541	1.225	6,2%
cambriolages	2.934	1.722	1.167	2.889	98,5%	31	14	45	1,5%
vols liés aux véhicules	2.320	1.392	881	2.273	98,0%	31	16	47	2,0%
autres vols	8.568	3.670	3.982	7.652	89,3%	460	455	915	10,7%
affaires de vandalisme	3.924	2.338	1.526	3.864	98,5%	42	18	60	1,5%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	116	62	52	114	98,3%	2	0	2	1,7%
autres infractions contre les biens	1.122	658	405	1.063	94,7%	43	16	59	5,3%
vols avec violence *	628	301	230	531	84,6%	75	22	97	15,4%
Infractions contre les personnes	11.036	5.103	4.839	9.942	90,1%	543	550	1.093	9,9%
violences envers les personnes	5.356	2.622	2.130	4.752	88,7%	351	252	603	11,3%
atteintes aux mœurs	295	38	152	190	64,4%	13	92	105	35,6%
autres infractions contre les personnes	5.385	2.443	2.557	5.000	92,9%	179	206	385	7,1%
Divers	1.653	856	649	1.505	91,0%	71	76	147	8,9%
affaires drogues	150	82	47	129	86,0%	13	8	21	14,0%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	9	7	2	9	100,0%	0	0	0	0,0%
autres infractions	1.494	767	600	1.367	91,5%	58	68	126	8,4%
Grand Total:	32.291	16.095	13.728	29.823	92,4%	1.298	1.167	2.465	7,6%
		54,0%	46,0%	100 %		52,7%	47,3%	100 %	

Groupes de catégories	Victimes Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	19.602	10.179	124	10.303	52,6%	7.388	1.863	9.251	47,2%	48	0,2%
cambriolages	2.934	1.734	10	1.744	59,4%	1.051	136	1.187	40,5%	3	0,1%
vols liés aux véhicules	2.320	1.020	14	1.034	44,6%	870	407	1.277	55,0%	9	0,4%
autres vols	8.568	4.392	67	4.459	52,0%	3.153	938	4.091	47,7%	18	0,2%
affaires de vandalisme	3.924	2.037	22	2.059	52,5%	1.619	236	1.855	47,3%	10	0,3%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	116	73	0	73	62,9%	35	8	43	37,1%	0	0,0%
autres infractions contre les biens	1.122	628	8	636	56,7%	414	66	480	42,8%	6	0,5%
vols avec violence *	628	299	3	302	48,1%	250	74	324	51,6%	2	0,3%
Infractions contre les personnes	11.036	5.132	62	5.194	47,1%	4.951	822	5.773	52,3%	69	0,6%
violences envers les personnes	5.356	2.357	30	2.387	44,6%	2.435	497	2.932	54,7%	37	0,7%
atteintes aux mœurs	295	151	1	152	51,5%	105	31	136	46,1%	7	2,4%
autres infractions contre les personnes	5.385	2.624	31	2.655	49,3%	2.411	294	2.705	50,2%	25	0,5%
Divers	1.653	814	13	827	50,0%	732	87	819	49,5%	7	0,4%
affaires drogues	150	52	4	56	37,3%	77	17	94	62,7%	0	0,0%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	9	2	0	2	22,2%	4	2	6	66,7%	1	11,1%
autres infractions	1.494	760	9	769	51,5%	651	68	719	48,1%	6	0,4%
Grand Total:	32.291	16.125	199	16.324	50,6%	13.071	2.772	15.843	49,1%	124	0,4%
		98,8%	1,2%	100 %		82,5%	17,5%	100 %			

*Dans les vols avec violences sont aussi compris 10 victimes de vols de véhicules avec violences. Ils ne sont comptabilisés qu'une seule fois dans le total des infractions.

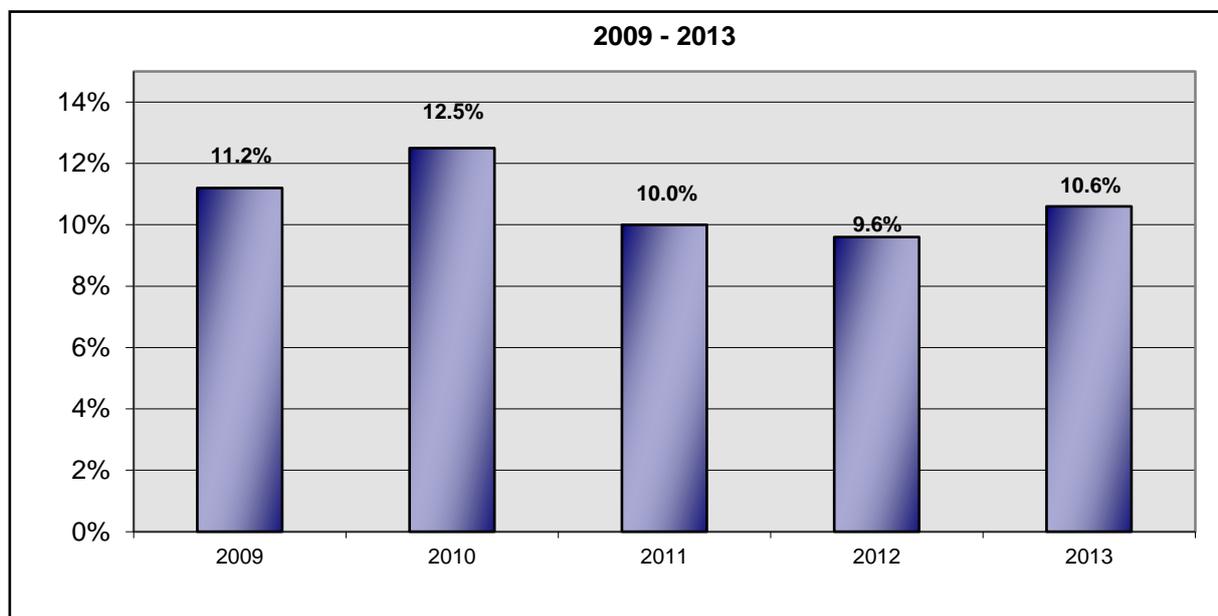
2.1.5 La délinquance juvénile

Le chapitre suivant est entièrement consacré à l'analyse de la délinquance juvénile.

La Police Grand-Ducale a créé début 2003 un groupe de travail avec mission d'élaborer un concept en cette matière.

Une analyse qualitative et quantitative bi-annuelle, un sondage tous les 2 ans et des mesures préventives et répressives supplémentaires sont les principales décisions qui ont été prises.

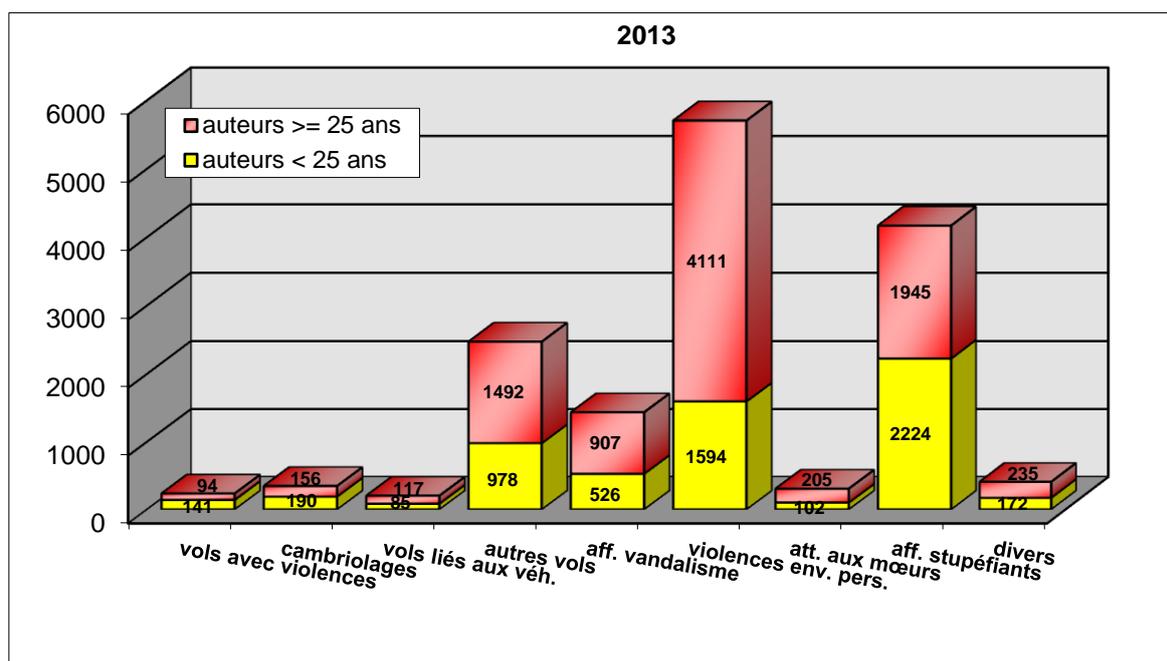
L'évolution de la délinquance des mineurs (<18 ans)



Le graphique ci-dessus montre le taux de pourcentage des auteurs mineurs (<18 ans) par rapport à tous les auteurs. Nous constatons un taux élevé quasi stable jusqu'en 2010. En 2013, ce taux a augmenté de **1,0 %** par rapport à l'année précédente. En 2013, 2.889 auteurs sur un total de 27.319 personnes étaient des auteurs mineurs, ce qui équivaut à **10,6%**.

La délinquance juvénile par catégories d'infractions

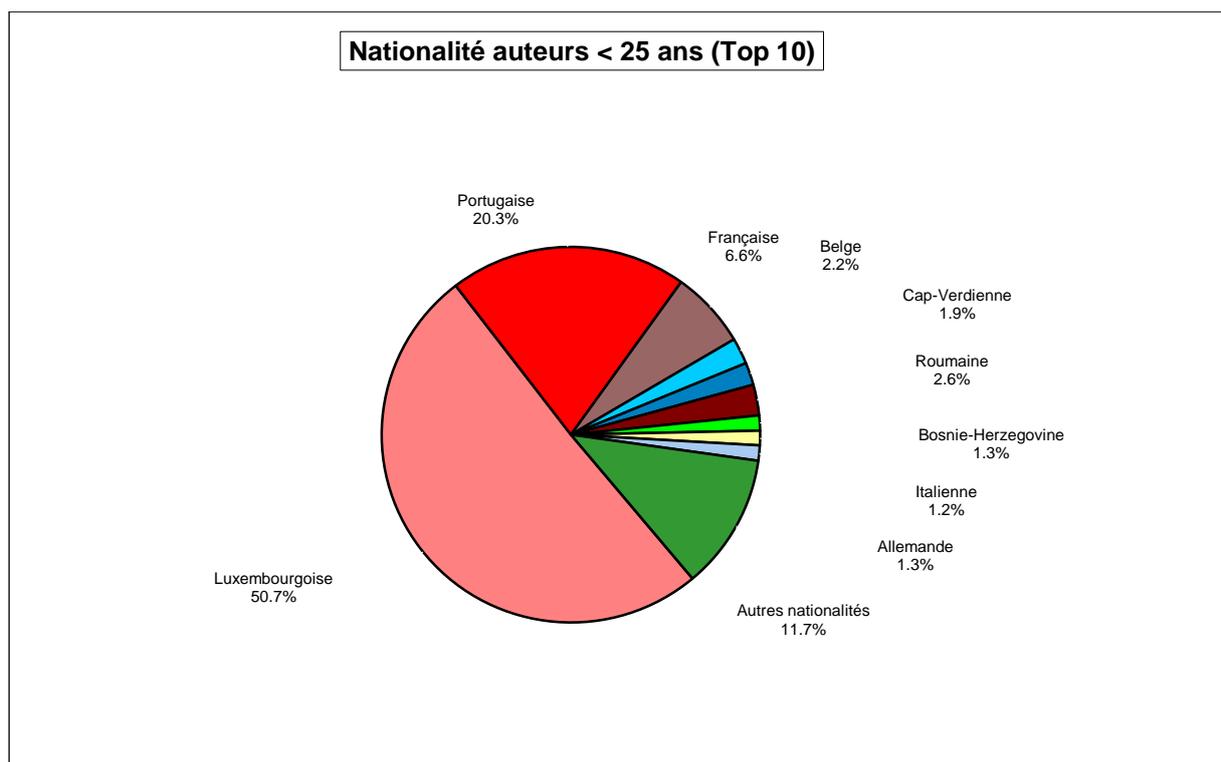
Pour l'analyse plus détaillée ci-dessous, le terme de juvénilité prend en considération les auteurs jusqu'à l'âge de 24 ans inclus (< 25). En outre, pour des raisons de synthèse l'analyse se limite aux groupes d'infractions concluantes de la délinquance juvénile. Ainsi les catégories d'infractions, comme par exemple les infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, d'escroquerie et délits financiers, colportage etc. n'y sont pas incluses. Le groupe d'infractions « divers » englobe les deux catégories d'infractions « armes prohibées » et « fausses alertes et fausses alertes à la bombe ».



Groupes de catégories (avec tentatives)	2009		2010		2011		2012		2013		Taux de variation 2012- 2013
	auteurs < 25	% <25									
vols avec violence	108	55,7	116	64,1	139	58,4	125	49,8	141	59,9	+8,8%
cambrjolages	120	46,5	140	59,3	154	50,7	73	32,4	190	54,9	+160,3%
vols liés aux véhicules	87	55,8	97	56,4	68	51,1	54	40,9	85	42,1	+57,4%
autres vols	838	44,5	851	44,4	807	40,9	831	38,6	978	39,6	+17,7%
affaires de vandalisme	496	46,3	599	49,0	510	42,1	552	38,4	526	36,7	-4,7%
violences envers les personnes	1.168	32,5	1.242	32,0	1.432	29,3	1.543	27,3	1.594	27,9	+3,3%
atteintes aux mœurs	74	26,2	67	25,9	60	23,2	74	24,4	102	33,2	+37,8%
affaires de stupéfiants	1.655	55,1	1.850	52,7	2.087	52,6	1.898	52,3	2.224	53,3	+17,2%
divers	215	53,5	262	54,1	198	41,7	157	37,1	172	42,3	+9,5%
Total:	4.761	43,9	5.224	44,0	5.455	40,6	5.307	37,4	6.012	39,4	+13,3%

Par rapport à 2012, le taux global de pourcentage des auteurs de < 25 ans a augmenté de 2,0 points (37,4 en 2012 à 39,4 en 2013). On constate, que le nombre global des auteurs a considérablement augmenté malgré les contrôles renforcés avec des recherches focalisées dans ce domaine. Les pourcentages restent constants au fil des années.

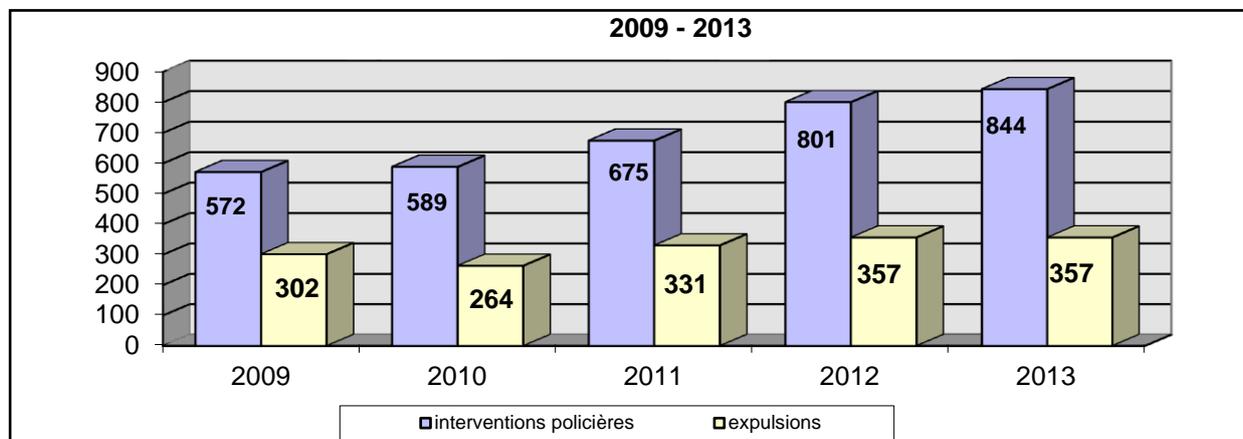
La répartition des auteurs de < 25 ans par nationalité en 2013



2.1.6 La violence domestique

La loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique crée un cadre légal en vue de protéger les personnes victimes de violence domestique. Sous certaines conditions, avec l'autorisation du procureur d'Etat, la police procède à l'expulsion de l'auteur potentiel proférant des violences à l'égard de la personne proche.

Toute intervention policière en matière de violence domestique conduit à l'établissement d'un rapport d'intervention, et le cas échéant à une expulsion. Le tableau ci-dessous montre le nombre des interventions policières et expulsions par année.



Ci-dessous le détail des infractions* constatées et connexes à l'infraction de violence domestique:

Groupes de catégories	infractions en 2013			
	total	accomplis	tentatives	%
Infractions contre les biens	73	73	0	4,6%
dégradations		56	0	3,5%
destructions		6	0	0,4%
vols simples		9	0	0,6%
vols avec violences et menaces		1	0	0,1%
incendies		1	0	0,1%
Infractions contre les personnes	1.385	1.378	7	87,5%
meurtres		0	7	0,4%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail		113	0	7,1%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail		694	0	43,8%
séquestrations		7	0	0,4%
coups et blessures involontaires		1	0	0,1%
viols		8	0	0,5%
attentats à la pudeur		6	0	0,4%
rébellions		5	0	0,3%
outrages à agents		6	0	0,4%
menaces		279	0	17,6%
diffamations/calomnies/injures		223	0	14,1%
protection de la jeunesse		20	0	1,3%
autres infractions contre les personnes		16	0	1,0%
Divers	125	125	0	7,9%
violations de domicile / après mesure d'expulsion		20	0	1,3%
armes prohibées		6	0	0,4%
saisies / perquisitions		36	0	2,3%
stupéfiants – détention – trafic - usage		10	0	0,6%
arrestations sur flagrant délit / mandat d'arrêt		19	0	1,2%
autres		34	0	2,1%
Total :	1.583	1.576	7	100%

Dans 15 cas une violation de domicile après la mesure d'expulsion a été constatée. Par ailleurs la Police Grand-Ducale a constaté 8 viols et 7 tentatives de meurtres.

* Une intervention dans le domaine de la violence domestique peut contenir plusieurs infractions. En 2013 la Police Grand-Ducale a constaté 1.583 infractions pour 844 interventions.

2.2 Analyse statistique des documents

Le tableau montre l'inventaire des documents administratifs, judiciaires et internationaux de la Police.

- Les activités administratives de la Police proviennent de l'application informatique CORRES, logiciel de gestion et de suivi du courrier administratif ;
- Les documents judiciaires proviennent de plusieurs logiciels, le CORRES pour les échanges avec les autorités judiciaires, les informations policières (IP) et le journal des affaires (JDA) du Service de Police Judiciaire (SPJ) et les Services de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- Les documents internationaux sont gérés par le Service des Relations Internationales (SRI).

Documents judiciaires	dossiers	pièces
procès-verbaux des CP, CPI, CI et SC		46.718
procès-verbaux du SPJ et des 6 SREC		9.643
rapports judiciaires des SPJ et SREC		8.711
rapports judiciaires des CP, CPI, CI, SC adressés aux:		
Parquet	5.669	9.821
Parquet général	3.472	7.052
Juge d'Instruction	1.029	2.073
Autres rapports judiciaires	96	138
Total	10.266	84.156
Documents administratifs	dossiers	pièces
correspondance interne	23.318	44.172
requêtes de particuliers	2.069	4.687
requêtes d'organes externes:		
Administrations communales	3.675	4.384
Ministère de la Justice	756	1.583
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale	501	1.080
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur	287	310
Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Travaux Publics	312	422
Ministère du Développement durable et des Infrastructures Département des Transports	709	1.572
Ministère des Affaires Etrangères	480	765
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme Administrative	27	47
Autres ministères	188	494
Autres	40	111
Total	32.362	59.627
Documents internationaux	dossiers	pièces
Schengen, Interpol, Europol, Benelux, Frontex	13.249	39.747
CCPD demandes émises	8.145	8.145
CCPD demandes reçues	20.543	20.543
Total	41.937	68.435
Grand Total:	84.565	212.218

Explications quant à l'établissement d'un dossier ou d'une pièce:

La correspondance interne se décline comme étant l'ensemble des documents, notamment les rapports, dont l'initiateur est un membre de la Police.

Pour chaque document, respectivement requête, sont créés un dossier et une pièce. Par exemple une requête d'une administration entraîne la création d'un dossier et d'une pièce, un dossier pouvant regrouper plusieurs pièces.

Quant aux les documents Schengen, Interpol, Europol, Benelux et Frontex, la gestion se fait par dossier et un dossier comporte en moyenne 3 pièces.

3 Les activités policières

3.1 La police judiciaire

3.1.1 Evolution des affaires

Au niveau des dossiers traités par le Service de Police Judiciaire (SPJ) au cours de l'exercice 2013, il y a lieu de souligner que le SPJ a de nouveau été chargé de quelques enquêtes délicates qui ont dû être menées de suite vu leur médiatisation. Les sections économiques et financières continuent d'être chargées d'un certain nombre d'enquêtes d'envergure qui demandent le déploiement de moyens importants. Le renforcement effectué pour 2013 de trois employés S, spécialistes du monde des banques et des sociétés, a été vivement approuvé. Pour 2014, nous attendons la continuation du recrutement pluriannuel proposé (3x3) des autres employés S spécialisés en matières économiques et financières.

Le SPJ doit également revoir les prévisions budgétaires pour les formations à recevoir en 2014. L'impact de la crise économique se fait également ressentir à ce niveau et la fixation de priorités plus contraignantes devient incontournable. Cette situation s'aggrave davantage au vu des efforts faits pour renforcer les effectifs des sections police technique et nouvelles technologies et des formations de bases nécessaires pour ces nouveaux membres. Il faut encore préciser que le Luxembourg est dépendant dans ce domaine de formation de partenaires étrangers, qui, à leur tour, doivent également subir les mêmes effets de la crise économique, ce qui a mené à de coûts de formation plus élevés pour pouvoir participer à ces formations.

Il faut également souligner l'effort fourni par la section de police technique et la section nouvelles technologies au cours de l'exercice 2013. L'intervention d'une équipe de police technique devient systématique pour de nombreuses infractions lorsqu'il s'agit de relever des empreintes digitales, des traces d'ADN ou d'autres traces, ou simplement lorsqu'il s'agit d'établir une documentation photographique ou un plan de la scène de crime ou du lieu d'un accident.

Enfin, il faut relever le recours presque systématique aux services fournis par la section nouvelles technologies que ce soit sur le plan de l'exploitation des ordinateurs personnels, des téléphones portables, des supports informatiques saisis ou que ce soit sur le plan de l'interception légale des télécommunications et du repérage des personnes en danger à la demande des autorités judiciaires. Malgré le fait que le nombre d'appuis fournis aux unités a stagné par rapport à 2012, nous constatons une nette croissance des envergures d'appuis à fournir. Suite à l'évolution technique des outils informatiques et la croissance des capacités de disques durs, le temps nécessaire à leur exploitation a nettement augmenté.

3.1.2 La police technique

Au niveau européen, les débats ont été lancés pour standardiser le travail des laboratoires de police scientifique. Une première décision-cadre vise l'accréditation des volets dactyloscopie et ADN pour 2015, resp. 2013, selon la norme ISO 17025. Cette obligation met le laboratoire luxembourgeois de police scientifique devant un grand défi. Un changement organisationnel, ainsi qu'un renforcement des effectifs et une augmentation des espaces nécessaires doivent être prévus. La mise en œuvre de la norme ISO 17025 se présente délicate dans des temps de crise économique avec des budgets prévisionnels en décroissance.

La commission européenne a, sur initiative de la présidence polonaise, ouvert le débat d'étendre cette idée de qualité, inhérente à ce type de norme, sur tout le travail en matière de police technique. La vision « forensic science 2020 » a élargi le défi lancé par la décision-cadre précitée en demandant encore davantage de changements organisationnels et de renforcements tant au niveau ressources humaines qu'au niveau infrastructure. L'arrangement et la finalisation de cette proposition est à aligner sur l'évolution future de la situation économique de l'UE. Le SPJ participe largement au projet « chaîne pénale » entamé par la Police Grand-Ducale et qui s'inscrit pleinement dans cette philosophie de la documentation de la « chain of custody », c.à.d. la traçabilité de tous les objets saisis et de toutes les traces prélevées.

Le SPJ est depuis des années demandeur pour procéder à une évaluation de la mise en œuvre de la loi du 25 août 2006 relative aux procédures d'identification par empreintes génétiques en matière pénale et portant modification du Code d'instruction criminelle. Après 6 ans d'expériences avec cette loi, certaines adaptations seraient hautement souhaitables afin d'augmenter l'efficacité et l'efficacités de cette loi. Cette loi n'est pas adaptée aux besoins réels d'enquêtes judiciaires et elle risque d'entraver la bonne administration de la justice.

3.2 La police administrative

3.2.1 La prévention

Les activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé au niveau des circonscriptions régionales. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, certains services communaux, etc.

À cette fin, la Police offre une multitude de programmes de sensibilisation dans des domaines aussi variés que les stupéfiants, la violence, les graffitis, les vols et les cambriolages. Des conférences adaptées à différentes catégories (jeunes, adolescents, adultes, personnes âgées) permettent d'informer le public sur les risques encourus et les possibilités pour les réduire.

Ainsi, 394 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 837 heures, ont été dispensées à travers le Grand-Duché en 2013 (en 2012 : 680 hrs.), dans le quatrième cycle primaire, dans l'enseignement post-primaire et au profit d'autres groupes de personnes. En matière de prévention de la violence, le nombre d'heures s'élevait à 730 heures dispensées lors de 369 séances (en 2012 : 692 hrs.), réparties dans les écoles primaires, post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (troisième âge, etc.).

La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction des Opérations et de la Prévention (DOP) de la Direction Générale (DG) et en particulier au Service de Prévention du Crime (SPC). Ce service constitue le point de contact pour toutes les institutions qui ont des besoins spécifiques en ce domaine (banques, services de gardiennage, commerces, etc.). Il offre également un conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur domicile. En 2013, le SPC a effectué 165 visites à domicile et 20 particuliers ont visité l'exposition permanente à la Cité Policière Grand-Duc Henri. Quant aux projets spécifiques des différentes circonscriptions régionales, nous pouvons citer :

- la participation à différentes fêtes scolaires comprenant divers ateliers, comme celui des « Rauschbrillen » ;
- la sensibilisation des responsables communaux et scolaires dans le cadre de la menace « Amok » ;
- l'organisation de concours d'affiche dans les lycées ;
- l'élaboration d'une charte de bonne conduite en matière de tapage nocturne pour les exploitants de débits de boisson ;
- la sécurité en matière de la circulation routière est toujours un sujet :
 - installation et exploitation des appareils de mesurage anonymes « Viacount » afin de mieux cibler les contrôles ;
 - sensibilisation des chauffeurs face aux accidents avec du gibier ;
- la sécurisation du chemin d'école comme « Parkt net op eisem Wee » et l'extension du projet « Schulbusbegleiter » ;
- l'organisation du cours « confiance en soi » pour les personnes de tout âge ;
- l'organisation de conférences « courage civil ».

3.2.2 Les comités de prévention

25 réunions au niveau local et régional ont eu lieu en 2013 dans les différentes régions et communes du Luxembourg sur base du règlement grand-ducal modifié du 17 juillet 2000 portant création et fonctionnement d'un comité de prévention communal ou intercommunal.

3.2.3 Le VISUPOL

Le service VISUPOL a connu quelques succès importants et a contribué à l'élucidation de plusieurs affaires. La plupart des constatations ont concerné les vols avec ou sans violence, les coups et blessures volontaires, les affaires de drogues et les atteintes aux mœurs.

L'exploitation des 4 zones de sécurité A, B, C et D fut prolongée par règlement ministériel du 7 octobre 2013 pour 1 an (publication au mémorial A n° 181). L'exploitation de la zone de sécurité D regroupant la « route d'Arlon » et le « Stade Josy Barthel » n'est mise en œuvre que de manière ponctuelle lors d'événements sportifs de grande envergure.

3.2.4 Les opérations

3.2.4.1 Maintien de l'ordre

En 2013 la Police n'a pas déployé de dispositif de maintien d'ordre au niveau national.

3.2.4.2 Les courses

3.2.4.2.1 Les JPEE

Du lundi 27 mai au samedi 01 juin 2013 se sont tenus au Luxembourg les JPEE (Jeux des Petits Etats Européens). La Police Grand-Ducale a contribué à la réussite des jeux en garantissant, par un déploiement assez important en ressources, la sécurité des athlètes et des nombreux spectateurs sur les différents sites sportifs.

3.2.4.2.2 Les courses cyclistes

Moyennant des escortes de sécurité motorisées effectuées par l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) et des postes de circulation mis en œuvre par les commissariats locaux, la Police a contribué au bon déroulement de 6 courses cyclistes de catégorie A (Skoda Tour de Luxembourg, Flèche du Sud, Championnats nationaux, etc.) et à 1 randonnée cycliste (Charly Gaul).

Plus de 3.000 heures de service ont été prestées afin de sécuriser les courses cyclistes, dont 35 à caractère plutôt local.

3.2.4.2.3 Les courses à pied

A l'instar des années précédentes, un grand dispositif a été mis en place le 08 juin 2013 à l'occasion de la 8^{ème} édition du Marathon ING à Luxembourg-Ville. Au total 57 courses à pied ont été encadrées par les polices locales ainsi que 11 duatlons/triathlons.

3.2.4.3 Les visites officielles et réunions internationales

En 2013, le Luxembourg a accueilli, début décembre le roi Philippe II de Belgique pour sa première visite d'Etat à l'étranger, ainsi que 2 visites officielles.

La Police a également presté des escortes de circulation/sécurité, des services de sécurité/protection des lieux, de protection rapprochée et des postes d'honneur à l'occasion de 66 visites de travail (en 2012 : 45). Dans 54 cas, les hôtes étrangers ont bénéficié, selon une évaluation de la menace à leur rencontre, d'un dispositif de sécurité.

Les policiers de l'UGRM ont presté plus de 2.100 heures lors des services de sécurité et de protection au Centre de Conférences Kirchberg (CCK) organisés à l'occasion de 20 conseils de ministres répartis sur 25 jours ainsi que plus de 4.937 heures de renfort aux unités régionales lors des services d'ordre et de sécurité.

3.2.4.4 La police de la circulation

3.2.4.4.1 Priorités

L'effort principal des contrôles routiers porte sur les domaines de la vitesse, de l'alcoolémie et d'autres défauts de comportement au volant (ceinture de sécurité, téléphone mobile, documents de bord, feux rouges, etc.). Ces priorités ont été déterminées d'un commun accord avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures – Département des Transports.

3.2.4.4.2 Les campagnes nationales

A l'instar des années précédentes, la Police a effectué en 2013 des campagnes en matière de circulation routière, et ceci en collaboration avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et la Sécurité Routière.

Ces campagnes, couvrant aussi bien un caractère préventif que répressif, sont basées principalement sur :

- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la sécurité des motocyclistes ;
- la vitesse excessive ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- l'usage au volant du téléphone portable, les feux rouges, les priorités, les documents de bord etc.
- sécurité des piétons.

Ces campagnes sont mises sur pied en collaboration avec le Service Communication et Presse de la Direction Générale, qui veille notamment à :

- la sensibilisation de l'usager de la route par des messages via la presse au préalable et des rappels tout au long des campagnes ;

- la médiatisation concernant des actions communes avec la Sécurité Routière ;
- la rédaction des messages préventifs.

3.2.4.4.3 L'instruction routière

Au niveau national, une équipe de l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) a organisé 78 séances de théâtre de Guignol pour les classes préscolaires. Les 3 fonctionnaires de cette unité ont presté 1.031 heures dans ce domaine et au total 4.370 élèves y ont participé en 2013.

Depuis 2011, toutes les circonscriptions régionales disposent d'un jardin de circulation.

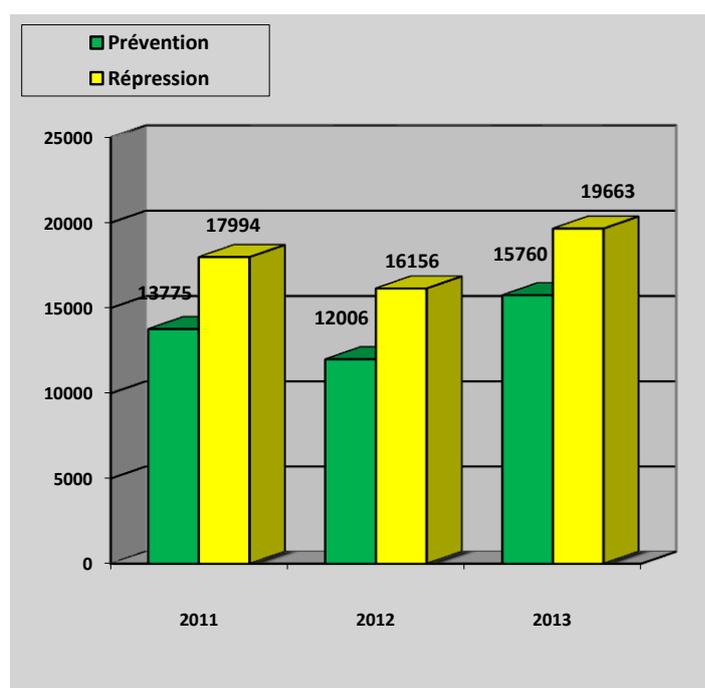
Le concept des jardins de circulation consiste à faire apprendre aux écoliers les règles de priorité du Code de la Route et de les sensibiliser aux dangers de la route.

Au cours de l'année 2013, les agents locaux « Instruction routière » ont presté plus de 2.959 heures au profit des élèves de l'enseignement fondamental.

3.2.4.4.4 Les actions préventives et répressives

Pour lutter contre l'insécurité routière, la Police a mis en œuvre des actions préventives ainsi que des actions répressives. Les tableaux ci-après donnent un aperçu sur les différents contrôles effectués dans les domaines les plus marquants.

	2011	2012	2013	% en 2013
Vitesse	14 514	12 295	14 293	40.3%
Stationnement Illicite	2 737	2 582	3 539	10.0%
Papiers	2 414	2 347	3 414	9.6%
Ceinture Sécurité	1 712	1 513	2 232	6.3%
Eclairage	2 053	1 362	1 485	4.2%
Contrôle Ecole	1 610	1 590	2 012	5.7%
Gsm	1 507	1 381	1 469	4.1%
Poids lourds - Transit	401	337	351	1.0%
Alcool	209	223	273	0.8%
Poids lourds - Interdiction de Circuler	274	258	263	0.7%
Poids lourds - Sécurité chargement	82	113	76	0.2%
Poids lourds ADR - Matières dangereu	2	6	3	0.0%
Alcool & Stupéfiants	19	15	37	0.1%
Poids lourds - Surcharge	12	27	8	0.0%
Stupéfiants	18	11	23	0.1%
Poids lourds - Articles 561/06, 3821/85	17	15	85	0.2%
Autres	4 188	4 087	5 860	16.5%
Total:	31 769	28 162	35 423	100 %



Année	2011	2012	2013
Prévention	13.775	12.006	15.760
Répression	17.994	16.156	19.663
Nbre des contrôles routiers	31.769	28.162	35.423
Total de l'effectif d'agents pour les contrôles routiers	72.885	63.472	80.086
Durée contrôle par agents	65.173	55.559	68.320

3.2.4.5 Les résultats

En 2013, la Police a retiré 2.239 permis de conduire (en 2012 : 2.167) pour les motifs suivants:

- 1.729 cas d'alcoolémie et ivresse au volant;
- 428 cas d'excès de vitesse;
- 82 cas autres (refus test).

Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie, sur base de réquisitions délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police a contrôlé au total 15.545 personnes (en 2012 : 16.555) au cours de 175 contrôles (en 2012 : 187). Le nombre de chauffeurs en infraction est en légère hausse : 545 (412 procès-verbaux et 132 avertissements taxés) chauffeurs en 2013 pour 514 en 2012.

Le taux d'alcoolémie le plus élevé s'élevait à 1,32 mg/l. Notons que le taux maximum autorisé est de 0,25 mg/l respectivement 0,10 mg/l pour certaines catégories de chauffeurs.

3.2.4.5 La spatialisation des accidents

Au cours de l'année 2013, 976 coordonnées spatiales d'accidents de roulage avec lésion corporelle faisant objet d'une information policière ont été enregistrées.



Carte : Accidents de circulation avec blessés/décès.

Infraction / Fait	Nombre	Légende carte
Accidents avec blessés légers	651	●
Accidents avec blessés graves	284	●
Accidents mortels	41	●

Remarque :

Il s'agit du nombre d'accidents et non du nombre de personnes blessés ou décédées.

3.2.5 Les missions de soutien

3.2.5.1 La Cour Grand-Ducale

La Police a effectué au profit de la Cour Grand-Ducale notamment les missions suivantes :

- protection des Maisons Grand-Ducales 24/24 heures ;
- 8 escortes d'honneur lors de remises de lettres de créance ;
- protection rapprochée lors des Visites d'État en Autriche et en Turquie ;
- protection rapprochée lors du mariage du Prince Felix ;
- service d'escorte et service d'ordre et de sécurité lors de 112 déplacements officiels et/ou privés des membres de la Famille Grand-Ducale sur le territoire national.

Mis à part le service de sécurité presté lors du séjour annuel de la Famille Grand-Ducale à Cabasson (France), 7 déplacements de LLAARR à l'étranger ont été encadrés par une protection rapprochée de l'Unité Spéciale de la Police.

3.2.5.2 La Chambre des Députés et les tribunaux

La Police a presté 4.821 heures de service d'huissier à l'occasion de 1.189 audiences aux tribunaux de Luxembourg et 263 heures lors des 121 audiences aux tribunaux de Diekirch.

Il y a eu également 985 heures de service huissier qui ont été prestées lors des 44 audiences à la Chambre des Députés.

3.2.5.3 Le transport de détenus / de fonds

Le nombre de transports et de garde de personnes, respectivement d'escortes d'objets sensibles est détaillé comme suit :

Type de mission	Nombre 2012	Nombre 2013	Heures prestées 2012	Heures prestées 2013
Transports de détenus	4.801	4.600	28.288	30.659
Garde de détenus	72	79	8.411	9.118
Escortes de transports de fonds	3	/	20	/
Escortes de transports d'œuvres d'arts	1	/	13,5	/
Escortes militaires	3	/	20,5	/

Au total, près de 40.000 heures ont été prestées presque exclusivement par l'Unité de Garde et de Réserve Mobile lors de ces services. Le transfert et l'extraction des détenus condamnés de manière définitive sont compris dans ces chiffres.

3.2.5.4 Les points sensibles

Pas moins de 18.026 heures de service ont été prestées lors des patrouilles PUMA, dont la mission principale constitue le contrôle régulier de points sensibles comme les ambassades et les institutions européennes.

3.2.5.5 L'hélicoptère de police

L'hélicoptère de police a effectué au total 698 heures de vol à l'occasion de 819 missions aériennes, dont 477 heures de patrouilles préventives sur l'ensemble du territoire (410 vols) et 167 heures de vol en missions (161 vols). 54 heures de vol étaient utilisées pour l'entraînement des équipages, dont 10 heures au profit de l'Armée luxembourgeoise dans le cadre de ses missions KFOR.

Les missions principales de l'année écoulée ont été les suivantes:

- appui tactique : - des unités au sol : 21 missions ;
- lors d'accidents ou sinistres : 5 missions ;
- surveillance et escortes : 65 missions ;
- missions photo/vidéo : 63 missions ;
- recherches de suspects / de véhicules : 42 missions ;
- recherches de personnes disparues : 22 missions ;
- surveillances circulation : 7 missions ;

- transport plongeurs : 1 mission.

Lors des vols de recherches (68 hrs de vol), 5 suspects et 4 personnes disparues ont pu être localisés directement par les équipages de l'hélicoptère. De même, 3 véhicules recherchés ont été retrouvés grâce à l'engagement de l'hélicoptère de police.

3.2.5.6 Les maîtres-chiens

En 2013, les maîtres-chiens ont effectué les missions suivantes :

Type de mission	Nombre	Heures prestées
Avis de recherche	91	373
Contrôles d'envergure nationale	6	80
Postes de sécurité	27	116
Recherche drogues	113	540
Recherche d'explosifs	56	476
Recherche sur lieu d'incendie	10	34
Interception d'animaux errants	23	36
Patrouilles à pied	2.125	3.187
Patrouilles en véhicules	1.083	1.624
Démonstrations au grand public	4	96
Patrouilles de sécurité à l'aéroport	450	770

Lors des différentes missions, 1.109 gr de cannabis, 821,8 gr d'héroïne, 228,7 gr de cocaïne et 500 gr et 75 pilules d'amphétamine ont été trouvés.

3.2.5.7 La police des étrangers

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 de la nouvelle loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration, les chiffres en matière de police des étrangers se présentent comme suit pour l'année 2013 :

- 989 demandes d'asile ont été enregistrées ;
- 415 mesures de placements ont été prononcées, dont 268 mesures de placements n°1 ;
- 2 personnes ont été refoulées, dont 1 sous escorte de la Police ;
- 90 personnes ont été rapatriées (= 49 dossiers), dont 34 rapatriements avec une escorte de la Police.

Dans le cadre des « Transferts Dublin » et « Reprises Dublin » :

- 179 personnes ont été refoulées « Transferts Dublin » ;
- 47 personnes ont été retournées au Grand-Duché « Reprises Dublin ».

En 2013, 926 personnes ont fait l'objet d'une saisie au système EURODAC, dont 388 enregistrements ont été confirmés en tant que saisie déjà appliquée par un autre Etat membre.

4 La communication

En matière de communication, la Police a poursuivi la mise en œuvre de ses moyens du Web 2.0., sans pour autant négliger son interlocuteur privilégié que reste la presse nationale et internationale.

4.1 La presse

La permanence du Service Communication et Presse (SCP) a été sollicitée à plus de 220 reprises en dehors des heures de bureau. En cas de nécessité, les fonctionnaires se déplacent sur les lieux de l'incident pour y encadrer les reporters dépêchés sur place. Les bulletins d'actualité quotidiens à l'attention des journalistes continuent à être actualisés et publiés au moins trois fois par jour, weekends et jours fériés inclus. Par ailleurs, en 2013, le service a répondu à 135 demandes d'interviews. Le SCP offre une disponibilité 24/7 sur toute l'année et reste en contact permanent avec les médias.

4.2 L'Internet et les médias sociaux

Le portail web www.police.lu est une autre plaque tournante de la communication policière externe. Le nombre de visites reste à un niveau considérable avec en moyenne plus de 77.000 présences mensuelles, respectivement 926.500 consultations annuelles. Le commissariat virtuel prend une

importance accrue dans le dialogue avec le citoyen. Plus de 31.000 contacts ont pu être traités au cours de l'année 2013.

Facebook n'arrête pas de cumuler des fans, leur nombre étant passé de 16.000 à 24.000 d'une année à l'autre.

Une évolution similaire peut être constatée pour le compte Twitter qui se réjouissait de plus de 5.500 suiveurs en fin d'année, contre 3.100 en 2012.

L'application « smartphone » de la Police (IOS et Android) est désormais abonnée par près de 26.500 intéressés, contre 20.000 l'an dernier.

Le développement de la puissance audio-visuelle, avec la mise en service de la nouvelle plate-forme de production digitale, a lui aussi porté ses fruits. La Police a mis en ligne 65 clips vidéo couvrant essentiellement des thèmes de prévention et d'actualité (contre 30 en 2012). Depuis octobre 2013, ces sujets, qui sont aussi diffusés sur le compte YouTube de la Police et sur YouMakeTV, sont présentés sous une forme plus compacte, rendue possible grâce aux nouvelles infrastructures de production digitale.

La mise en œuvre systématique de ces nouveaux moyens a engendré une nouvelle dimension communicative tactique en appui des opérations policières et des enquêtes judiciaires. La diffusion d'appels à témoins et de messages de prévention via ces outils est désormais plus ciblée, plus mobile et internationale. Le public cible est mieux cerné. Cette nouvelle stratégie a contribué à l'élucidation de certains crimes, e.a. à l'identification des deux auteurs présumés d'une tentative de meurtre sur un douanier luxembourgeois lors d'un contrôle sur une aire de repos d'autoroute.

Par ailleurs la Police accompagne, en complément des canaux d'information traditionnels, les usagers de la route et la population en général, notamment via Twitter, lors de perturbations majeures du trafic ou lors d'événements d'envergure.

4.3 Les relations publiques

À l'instar des années passées le recrutement des nouveaux candidats à l'examen d'admission, à l'École de Police dans la carrière de l'inspecteur, a été précédé d'une campagne publique payante entre avril et juin. La diffusion des informations y relatives fut organisée sur les plateformes de diffusion de la Police, sur les ondes d'Eldorado et dans la presse écrite. Les messages ont été également véhiculés pendant plusieurs semaines dans le cadre d'une action « cul de bus » sur les trajets desservant avant tout les institutions de l'enseignement secondaire. Par ailleurs, le Service Communication et Presse a tenu une douzaine de séances d'information, à la demande de certains établissements de l'enseignement secondaire, à la Cité Policière Grand-Duc Henri. Finalement les forces de l'ordre étaient présentes avec des stands d'information aux diverses foires et autres événements d'orientation professionnelle, notamment à la Foire de l'Étudiant et à la Journée d'Information de l'Armée Luxembourgeoise. La Police a aussi participé au Job Dag de RTL. La campagne en-soi s'est soldée par plus de 300 demandes de la part de jeunes intéressés à la carrière pour 65 postes disponibles. 53 candidats (8 femmes et 45 hommes) ont réussi les différentes épreuves et sont entrés en formation à l'École de Police.

Suite à l'initiative du groupe de travail prévention, organe consultatif du Directeur Général, qui rassemble tous les spécialistes de la prévention, et après une préparation de plus de deux ans, la Police a enfin pu mettre sur pied une campagne de prévention durable (sur 2 ans) mettant en garde les jeunes contre la consommation des produits du cannabis. Ce fléau touche un nombre croissant de jeunes, dès leur entrée à l'enseignement secondaire. Le cinéaste luxembourgeois Andy Bausch a réalisé le spot audio-visuel convoyant le message-clé, décliné sur des supports imprimés et sur l'événementiel. Le lancement en octobre 2013 sera suivi d'événements de rappel durant le premier semestre 2014 et d'une rediffusion du spot en octobre de la même année. Le message est désormais intégré dans les séances de prévention dispensées dans les établissements scolaires par les policiers chargés de la prévention. Vu le coût important de l'opération, cette campagne a été financé par le budget de la Police, les moyens du Fonds de lutte contre certaines formes de criminalité et quatre acteurs de l'économie privée luxembourgeoise.

La Journée de la Police, qui a eu lieu le 7 juillet 2013 à Remich, ainsi que la présence de la Police lors de toute une série d'événements locaux tout au long de l'année restent des éléments essentiels au niveau des relations publiques.

4.4 La communication interne

L'Intranet, toujours fréquenté avec diligence par la totalité du personnel de la Police, reste la plaque tournante de la communication interne. Le site a été remodelé par des moyens propres et les problèmes techniques de l'année précédente ont pu être résolus.

Le journal d'entreprise PollInfo est paru en début et à la mi-année. La troisième édition a été remplacée par un numéro spécial du périodique « Ons Stad » sur la Police dans la capitale. Cette publication a pu être distribuée à tous les membres du Corps.

5 La coopération policière

5.1 L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice

Au cours de l'année 2013, les dossiers suivants ont marqués les travaux principaux en matière de sécurité intérieure. (Conseil et groupes de travail JAI)

La stratégie antidrogue de l'UE (2013-2020)

La stratégie antidrogue de l'UE a été adoptée par le Conseil le 7 décembre 2012. Elle remplace ainsi la stratégie précédente pour la période 2005-2012 de laquelle des enseignements majeurs ont pu être tirés. Elle constitue le cadre politique global et définit les priorités générales de la politique de l'UE en matière de lutte contre la drogue pour la période 2013-2020. De plus, la stratégie sert de base pour l'établissement de deux plans d'action drogue quadriennaux ultérieurs. Cette stratégie vise à avoir, à échéance 2020, un effet positif global sur les principaux aspects du phénomène de la drogue dans l'UE, en contribuant à la réduction de la demande et de l'offre de drogue ainsi qu'aux risques et aux dommages sanitaires et sociaux. La stratégie table sur des actions coordonnées menées au niveau de l'UE en soutenant et en complétant les politiques nationales. La stratégie est principalement structurée autour de deux domaines d'action – la réduction de la demande de drogue et la réduction de l'offre de drogue – et de trois thèmes transversaux – a) la coordination, b) la coopération internationale, c) la recherche, l'information, le suivi et l'évaluation. A partir de cette stratégie, deux plans d'action sont élaborés pour couvrir la période 2013-2016 et la période 2017-2020 (deux cycles). Chaque plan prévoit ainsi une liste d'actions spécifiques et concrètes accompagnées d'un calendrier, des parties responsables de la mise en œuvre, des indicateurs et des outils d'évaluation. La stratégie antidrogue comporte également un certain nombre de priorités pour chaque domaine (offre et demande de drogue, coordination, coopération internationale, information/recherche/suivi/évaluation).

Le plan d'action antidrogue de l'UE (2013-2016)

Le premier plan d'action antidrogue de l'UE s'inscrit dans la stratégie antidrogue 2013-2020 et a été présenté le 23 mai 2013. Le plan présente ainsi un ensemble d'actions spécifiques qui s'inscrivent en droite ligne dans la stratégie globale. Il est à noter que pour ce plan d'action antidrogue les Etats membres ont un rôle important à jouer de sorte qu'un suivi adéquat doit être prévu au niveau des différents acteurs nationaux : Ministère de la santé, Ministère de la sécurité intérieure, Ministère de la Justice, Police, douane,...Le plan d'action comporte 54 actions qui peuvent être schématisées de la façon suivante :

- actions sur la demande de drogue : 9 actions qui visent principalement des mesures préventives, d'information, de sensibilisation, extrajudiciaires, soins, soutien à l'insertion,
- actions sur l'offre de drogue : 13 actions qui visent entre autre l'échange d'informations et de renseignements, la fixation des priorités en termes de criminalité organisée, la formation des agents via Cepol, plateformes régionales d'échange d'information, précurseurs drogue, lutte transfrontalière aux points de passages, renforcement de la coopération judiciaire, mesures législatives,
- coordination : 8 actions dont par exemple renforcer l'échange d'information entre le Groupe Horizontal Drogue (GHD) et les autres groupes du Conseil, réunions de coordinateurs nationaux « drogue » à organiser par les Présidences, assurer la cohérence et la continuité d'une Présidence à l'autre, coordination entre les différents ministères,
- coopération internationale : 14 actions dont par exemple veiller à la cohérence des actions entre les aspects intérieures et extérieures des politiques de l'Union, fixation des domaines prioritaires, garantir un niveau de financement adéquat, soutenir les pays tiers pour qu'ils luttent contre la criminalité organisée, renforcer les partenariats (p.ex. avec l'ONU),

- informations, recherche, suivi et évaluation : 10 actions dont par exemple promouvoir le financement d'études de recherche, les évaluations scientifiques, fournir des analyses, renforcer la formation du personnel intervenant, intensifier la collecte de données.

Mise en œuvre de la stratégie européenne de gestion de l'information pour la sécurité intérieure de l'UE

La sécurité dans l'Union repose sur des mécanismes performants d'échanges d'informations entre les autorités nationales et les acteurs européens. A cette fin, le programme de Stockholm ancre de manière ferme le besoin pour l'Union de se doter d'une stratégie européenne de gestion de l'information fondée à la fois sur le principe de disponibilité, sur un renforcement de la capacité d'analyse stratégique et sur l'amélioration de la collecte et du traitement des informations opérationnelles tout en respectant les règles de protection des données. Cette stratégie doit tenir compte des cadres existants, y compris dans le domaine douanier, et permettre de relever les défis liés à l'échange d'information avec les pays tiers. En décembre 2012, la Commission a présenté sa communication sur le modèle européen d'échange d'informations (EIXM) dont l'objectif est de renforcer la coopération dans le domaine de la répression au sein de l'UE. Cette communication prend la forme de recommandations aux Etats membres autour des thèmes suivants:

- améliorer l'utilisation des instruments existants (initiative suédoise, échange Prüm, SIS II,...),
- rationaliser et gérer les canaux d'informations et accroître le rôle d'Europol dans ce domaine,
- garantir la qualité, la sécurité et la protection des données en poursuivant le développement de normes,
- améliorer la formation et la sensibilisation des fonctionnaires des services répressifs,
- en termes de financement, les Etats membres sont invités à tenir compte de certaines priorités en matière d'échange d'informations dans les programmes pluriannuels nationaux au titre du fonds de l'UE pour la sécurité intérieure de 2014-2020,
- en termes de statistiques, les Etats membres sont invités à améliorer les statistiques relatives à la décision Prüm.

Il est à noter que, après réception des commentaires des Etats membres sur la communication de la Commission, le Conseil a porté ses conclusions sur le rapport lors de sa réunion de juin 2013 et qu'il a entre autre invité les Etats membres à suivre certaines recommandations de la Commission, de façon instantane pour ce qui concerne la pleine mise en œuvre de la « décision-cadre suédoise » et à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les « décisions Prüm ». En janvier 2014, la Commission a mandaté une société de consultance privée afin de réaliser une étude auprès de tous les Etats membres sur le suivi de la communication sur le modèle EIXM. Cette étude s'étendra sur une période allant de mai à septembre 2014 et aboutira à un état des lieux du modèle européen.

Echange de données dans le cadre du traité de Prüm

Les 2 décisions Prüm de 2008 fournissent aux services répressifs des États membres des outils supplémentaires pour lutter contre les formes graves de criminalité et le terrorisme, en particulier en renforçant l'échange automatisé de données relatives à l'ADN, aux empreintes digitales et à l'immatriculation des véhicules. Le Conseil JAI de novembre 2010 a confirmé que la grande majorité des États membres, dont le Grand-Duché de Luxembourg, sera en mesure, en temps voulu, de mettre en œuvre les décisions. Ceci dit, certains Etats membres n'ont pas pu respecter le délai du 26 août 2011 pour la mise en œuvre des dispositions relatives à l'échange automatisé de données pour les trois types de données. Les problèmes recensés comprennent des problèmes informatiques, financiers, logistiques et juridiques, des problèmes liés à la prise de décision ainsi que le manque de personnel. Les ministres ont réitéré au Conseil JAI de décembre 2012 que les Etats membres concernés devraient intensifier leurs efforts et que les Etats membres qui sont déjà opérationnels devraient en faire de même pour fournir une assistance technique. Au cours de l'année 2013, le Luxembourg a intensifié ses efforts afin d'étendre l'échange de données de ce type à d'autres Etats membres, surtout en ce qui concerne la DNA.

Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3)

Depuis 2010, la lutte contre la cybercriminalité a été clairement identifiée comme l'une des priorités de la sécurité intérieure de l'Union européenne. Cette priorité fait également partie des 9 priorités stratégiques retenues dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et du cycle politique. En réponse aux défis en matière de cybercriminalité, la Commission a indiqué que l'une des priorités de la stratégie de sécurité intérieure était de créer un Centre européen de lutte contre la cybercriminalité. Après avoir réalisé une étude de faisabilité sur la création d'un tel centre à la demande du Conseil, la Commission a proposé un Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3), qui fera partie d'Europol et servira de point focal dans la lutte contre la cybercriminalité au sein de l'UE. Le centre a

effectivement été intégré à EUROPOL et ses locaux ont été inaugurés à La Haye en janvier 2013. Depuis 2013, les travaux concernant l'assise juridique du centre sont en cours dans le cadre du futur (nouveau) règlement de l'agence européenne Europol.

Politique industrielle et de recherche en matière de sécurité

En matière de recherche et de technologie, le Conseil a adopté en juillet 2013 des conclusions sur la nécessité de renforcer l'implication des autorités en charge de la sécurité intérieure dans politique industrielle et de recherche en matière de sécurité. Le Conseil rappelle ici aussi la stratégie de sécurité interne de l'Union où ce point figure comme l'une des priorités stratégiques et la nécessité d'investir, de promouvoir et de mettre en commun des capacités dans le secteur de la technologie appliquée aux autorités en charge de la sécurité intérieure. Dans ce cadre, le Conseil a mis en avant le rôle important du « European Network of Law Enforcement Technology Services » (ENLETS). Ce réseau a été établi depuis 2008 sous forme d'un réseau de points de contact européens (auquel le Luxembourg est associé via un point de contact national) et poussé par un « core group » de 5 états. La vocation première de ce réseau européen est l'échange d'information et de bonnes pratiques entre les services répressifs des Etats membres. Ainsi, le Conseil est convaincu qu'avec l'appui nécessaire, ce réseau pourrait devenir une véritable plateforme européenne pour ce secteur. Pourtant, ENLETS se voit légitimé avec des tâches de monitoring, de coordination pour le développement de nouvelles technologies, du suivi avec les instituts technologiques, d'analyse et d'échange de best practice et de know-how... A moyen termes, il est prévu que ENLETS puisse se doter de moyens propres (budget, personnel,...) et il n'est pas exclu que le réseau puisse se transformer en nouvelle agence européenne.

5.2 La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes

5.2.1 Les opérations pour le maintien de la paix

En 2013, 4 policiers ont participé à la mission de monitoring de l'Union Européenne en Géorgie (EUMM).

En plus, 1 fonctionnaire a participé à la mission EULEX Kosovo. Depuis le mois de février 2013, il n'y a actuellement qu'un seul fonctionnaire de la Police Grand-Ducale présent dans ce pays.

En 2013, un membre féminin du cadre supérieur de la Police Grand-Ducale a pris part à la mission EUCAP Sahel Niger.

5.2.2 Les missions FRONTEX

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant très fortement dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence FRONTEX, tant aux frontières maritimes qu'aux frontières aériennes et terrestres. En 2013, le Luxembourg n'a cependant participé à aucune des opérations de FRONTEX conduites aux frontières aériennes et aux frontières terrestres.

Participations aux	Nombre de missions	Durée totale	Total participants
Opérations	0	0	0
Conférences – Management Board	8	23	9
Groupes de travail	12	42	12
Formations	0	0	0
Total :	20	65	21

D'autre part, la Police Grand-Ducale a participé à plusieurs séminaires et conférences organisés par l'Agence FRONTEX dans des domaines comme la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Il s'y ajoute que la Police établit mensuellement des fichiers statistiques et des analyses y afférentes dans le cadre du projet FRAN d'analyse des risques.

Actuellement le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition de FRONTEX en cas de besoin divers équipements techniques dans le domaine de la vérification des documents de voyage.

5.2.3 Le traité Benelux / les contrôles trafic / Hazeldonk

Dans le cadre du traité Benelux, 43 actions et/ou demandes d'entraide policière ont été réalisées dans des domaines aussi divers tels le maintien de l'ordre, demandes de chiens de pistage/drogues ou lors de dispositifs opérationnels spéciaux (départs en vacances, contrôles lors de jours fériés...).

Plusieurs de ces actions ont été effectués mensuellement, et/ou ont été combinées avec les opérations susmentionnées :

- 9 missions de protection rapprochée ont été effectuées dans le cadre Benelux,
- 1 action commune Belgique, France, Luxembourg; « opérations FIPA » dans le cadre du contrôle du trafic transfrontalier entre la Belgique, le Luxembourg et la France,

Résultats	
voitures contrôlées	484
personnes contrôlées	495
alcotests positifs	1
AT/PV code de la route	19
saisie cannabis/haschisch	16,5 g
pv drogues	1

- 5 actions Hazeldonk dans le domaine du narcotourisme et du trafic de stupéfiants entre les pays du BENELUX et la France ont eu lieu.

Résultats Hazeldonk 2013	Luxembourg
voitures contrôlées	1.195
personnes contrôlées	292
personnes arrêtées	4
saisie héroïne	8,5 g
saisie cocaïne	7,6 g
saisie marijuana	33 g
personnes en possession de drogues	17
personnes sous influence de drogues	1

5.2.4 Le Traité de Prüm

Dans le cadre du Traité de Prüm, 41 actions communes ont été réalisées soit sur initiative de nos voisins soit sur initiative de la Police Grand-Ducale. A part quelques contrôles communs en matière de circulation routière (Schwerlasttransporte, Toussaint 2013...), la majeure partie des actions consistait dans une présence policière par des patrouilles mixtes lors de grandes organisations publiques telles que : F1 à Spa/Francorchamps, Marathon ING à Luxembourg, concert de musique techno « Nature One », diverses fêtes populaires et Fêtes du Vin, ou encore le marché de Noël à Trèves.

Accès réciproque aux bases de données :

A.- Base de données ADN :

Nombre total de profils insérés dans la banque de données au 01.01.2014 :

ADN condamnés	1.756
ADN criminalistique	2.244
ADN criminalistique personnes	104
ADN criminalistique traces	2.140
ADN criminalistique traces non identifiées	1.357
ADN criminalistique traces identifiées	593

Comparaisons (mises en correspondance) (01.01.2013 – 01.01.2014) :

Nombre total de comparaisons nationales: 1.728 (profils d'ADN luxembourgeois comparés au contenu de la base de données luxembourgeoise)

Nombre de comparaisons automatisées internationales dans le cadre du Traité de Prüm :

Type de correspondance	DE	AT	NL	SI	ES	FR	SK	Total
Requête Art.3	155.504	658	36.866	3.343	46.755	771	9.690	253.487
Requête Art.4	0	25.874	0	0	0	341.463	0	367.337
Personne - Personne	18	6	4	1	9	33	0	71
Trace - Trace	59	8	14	1	34	47	0	163
Trace - Personne Personne - Trace	65	61	11	0	41	135	1	314

Les requêtes se référant à l'article 3 du Traité de Prüm consistent en une consultation automatisée des profils ADN contenus dans les bases de pays partenaires. L'article 4 autorise la comparaison de traces ADN avec des profils indexés.

Résultats positifs des comparaisons entre simples profils ADN (01.01.2013 – 01.01.2014) :

Concordances nationales	1.189
Personne-Personne	5
Personne-Trace	139
Trace-Trace	1.045

Concordance entre la base nationale et les bases INTERPOL de profils ADN : 2 (avec CH)

B.- Base de données d'empreintes digitales :

L'article 9 du Traité de Prüm prévoit la possibilité pour les Etats signataires de comparer des empreintes et traces dactylographiques.

Demandes entrantes (01.01.2013-01.01.2014) : 9.916 comparaisons effectuées

Demandes sortantes : 1.432 à destination de 9 pays

5.2.5 Le Centre de coopération policière et douanière

En 2013, le bureau luxembourgeois du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) a enregistré 8.145 demandes (en 2012 : 8.891) introduites par les autorités suivantes :

	2012	2013
Police	7.607	6.897
Parquet	978	910
Ministères	175	215
Douanes et accises	60	72
Tribunaux d'arrondissement	71	51
Total :	8.891	8.145

La délégation luxembourgeoise a produit 8.145 demandes dont certaines ont été envoyées à plusieurs pays.

Demandes envoyées :

Total : en 2013 (en 2012)	Allemagne	Belgique	France
11.836 (13.646)	2.957 (3.621)	3.183 (3.834)	5.696 (6.191)

Le bureau luxembourgeois a fourni 20.543 réponses en 2013 (en 2012 : 29.410).

Cette baisse de +-30% s'explique en grande partie par une forte diminution des demandes FR de vérification de sécurité dans le cadre des accès à la centrale nucléaire de Cattenom (4.082 en 2012 et 158 en 2013) ainsi que des demandes BE d'identification de propriétaires de véhicule ayant commis des infractions au code de la route (vitesse-radar). (10.834 en 2012 et 8.110 en 2013)

De ces 20.543 demandes reçues, 8.813 concernaient l'identification de propriétaires de véhicules ayant commis des infractions au code de la route et se répartissaient comme suit :

Total : en 2013 (en 2012)	Allemagne	Belgique	France
8.813 (12.013)	26 (122)	8.110 (10.834)	677 (1.057)

Les demandes d'identification de propriétaires de véhicule ayant commis des infractions au code de la route (vitesse-radar) sont en constante diminution du fait que de plus en plus de collègues étrangers ont individuellement accès au système PRÛM permettant entre autre l'identification des propriétaires de véhicules étrangers.

Ne sont pas incluses les identifications dans le cadre des demandes introduites par le Centre de transmission de Rennes pour les radars automatiques dans les départements Moselle et Meurthe et Moselle (**23.298 en 2013 contre 43.965 demandes enregistrées en 2012**).

5.2.6 Schengen

Dans le cadre de la coopération prévue par les accords de SCHENGEN, il faut distinguer entre l'échange de données opérationnelles prévu par les articles 39, 40, 41 et 46 de la Convention d'application de SCHENGEN et les données informatiques fournies par le SIS (Système d'information SCHENGEN).

Observations transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

	2012	2013
DE	16	18
FR	9	18
BE	3	3
NL	4	1
FI	1	0
IT	0	0
DK	1	0
SE	0	0
Suède	1	0
Total :	35	40

Observations transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

	2012	2013
DE	1	0
FR	5	5
BE	12	3
NL	3	0
CH	0	0
Total :	21	8

Poursuites transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

En 2013, il y a eu deux poursuites transfrontalières d'unités étrangères sur le territoire luxembourgeois (en 2012 : 2).

Poursuites transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

En 2013, il y a eu quatre poursuites transfrontalières d'unités luxembourgeoises vers les Etats limitrophes (en 2012 : 3).

Le Système d'Information Schengen de seconde génération (SISII)

Le système est entré en service le 9 avril 2013. Il reprend les données contenues au SIS1+ et contient de nouvelles catégories de signalements et des fonctionnalités supplémentaires. SISII a permis en 2013 au Luxembourg de localiser:

Personnes recherchées pour arrestation	15
Ressortissants non communautaires signalés comme étrangers indésirables	6
Personnes signalées disparues	494
Personnes recherchées par les autorités judiciaires	39

Personnes signalées en vertu de l'article 99,2 (surveillance discrète)	14
Véhicules signalés en vertu de l'article 99,2 (surveillance discrète)	10
Véhicules signalés en volés	156
Documents d'identité volés	356

Remises et transferts suite à une procédure d'extradition :

A la requête des autorités judiciaires, le service des relations internationales organise en coopération avec le service UGRM la remise/ transfert des personnes arrêtées sur base d'un mandat d'arrêt européen ou international.

A.- Remises/ transferts du Luxembourg vers un pays étranger en 2013 :

	2012	2013
DE	2	4
AT	2	1
BE	6	4
FR	6	9
IT	3	1
NL	0	2
PL	1	0
PT	1	2
RO	0	1
CH	2	0
Total :	23	24

B.- Remises/ transferts d'un pays étranger vers Luxembourg en 2013 :

	2012	2013
DE	4	7
AT	0	3
BE	1	5
DK	1	0
ES	1	3
FR	15	17
EL	0	1
HU	1	0
NL	2	6
PL	1	0
CZ	1	0
RO	3	3
SL	1	1
CH	1	3
SE	1	1
Total :	30	50

*Hors Schengen :

	2012	2013
Albanie	1	
Grande Bretagne		1
Montenegro		1
Serbie	1	
USA	2	1
Total :		3

5.2.7 Europol

Par le biais du bureau de liaison auprès d'Europol, il y a eu une importante augmentation d'échange d'informations avec les autres Etats membres et les parties tierces (ceux avec contrat opérationnel), notamment dans le cadre d'affaires de trafic de stupéfiants, vol avec effraction ainsi que d'escroquerie (cartes de crédit/cartes d'essence).

Cette année 3.266 messages ont été adressés au Luxembourg, qui de son côté a fourni 1.475 réponses.

Taux d'échange d'informations SIENA : 2013 environ 396 messages par mois.

Messages	2013
Envoi	1.475
Réception	3.266

Deux 'operational meeting' ont eu lieu chez Europol (cartes d'essence, vol à main armée).

Le tableau ci-dessous renseigne le nombre de messages par groupe d'infraction. Une requête ou une réponse peuvent donner lieu à plusieurs messages se rapportant à différents groupes d'infractions p.ex. : Une seule requête peut donner lieu à la fois à des messages portant sur des coups et blessures, du trafic d'êtres humains et du blanchiment d'argent.

Crime Area	Sent	Received	Total
Bodily Injury	121	216	337
Child Abuse	17	46	63
Child Pornography	22	50	72
Computer Crime	87	179	266
Corruption	28	50	78
Counterfeiting And Product Piracy	46	94	140
Crime Area Other	28	41	69
Cultural Goods Crime	13	32	45
Drugs Trafficking	322	751	1.073
Environmental Crime	16	31	47
Forgery Of Administrative Documents	81	159	240
Forgery Of Means Of Payment Other Than Money	161	371	532
Forgery Of Money	27	83	110
Fraud And Swindling	292	642	934
Illegal Immigration	78	205	283
Kidnapping And Hostage Taking	25	50	75
Money Laundering	182	281	463
Motor Vehicle Crime	94	160	254
Murder	66	127	193
Nuclear And Radioactive Crime	19	39	58
Racism And Xenophobia	22	49	71
Racketeering And Extortion	50	87	137
Robbery	308	720	1.028
Terrorism	89	166	255
Trade In Endangered Animal And Plant Species	10	28	38
Trade In Hormonal Substances	8	20	28
Trade In Human Organs And Tissue	6	18	24
Trafficking In Human Beings	104	288	392
Weapons And Explosives	140	250	390

5.2.8 OIPC – Interpol

Les activités INTERPOL du Luxembourg sont détaillées comme suit :

Luxembourg	2012	2013
envoi	2.158	1.951
réception	4.561	4.627

5.3 Réunions et voyages à l'étranger

Le tableau ci-dessous reflète le nombre de voyages à l'étranger afin de participer à des réunions aux formations :

Budget	Libellé	Nombre voyages	Nombre jours
POLICE	Interpol	11	29
	Europol	35	122
	JAI	3	3
	SIS-Schengen	22	39
	CEPOL	12	67
	ATLAS	66	85
	Formation	237	1217
	Frontex	21	65
	Divers*	793	1.964
MAE	Rapatriements	305	526
JUSTICE	CRI	197	356
Total :		1.702	4.473

*Le libellé « Divers » comprend entre autres la participation à des conférences, réunions de concertation, foires etc.

6 Les ressources humaines

6.1 Le personnel à statut policier

Dans le cadre de la politique pluriannuelle du Gouvernement, les engagements des années précédentes ont été poursuivis en 2013 en vue d'atteindre l'effectif légal maximal de 2.060 policiers, tel que fixé par la loi du 22 juillet 2008 portant sur le renforcement des effectifs de la Police et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police.

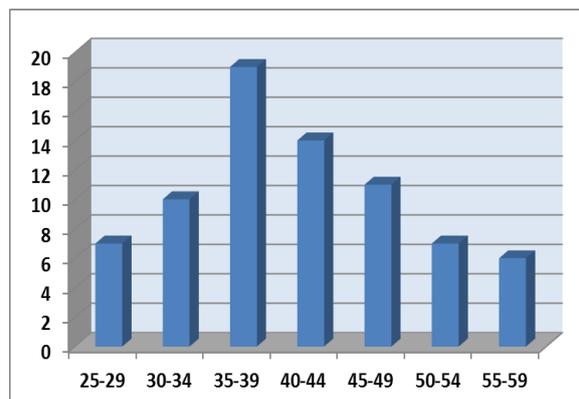
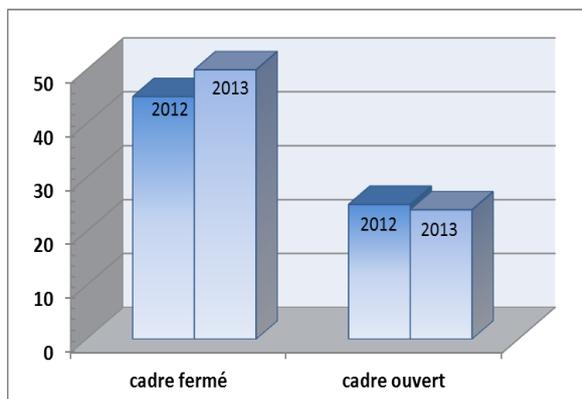
En 2013, 198 déplacements ont été effectués au sein de la Police. Les changements d'affectation ont eu lieu tous les mois, suite à la publication des postes vacants. Ces déplacements ont respecté dans la plus large mesure les desiderata du personnel policier exprimés lors du sondage précédant les changements mensuels et ont visé la conformité aux dispositions concernant le périmètre d'habitation.

6.1.1 Le cadre supérieur

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre supérieur au 1^{er} janvier 2014 est de 73 (en 2013 : 74). Actuellement deux emplois au cadre supérieur sont vacants.

En 2013, 1 nouveau stagiaire a été recruté pour intégrer l'Ecole des Officiers de la Police Fédérale à Bruxelles en octobre. Le nombre de stagiaires en formation au 1^{er} janvier 2014 s'élève à 7, dont 2 inspecteurs admis au changement de carrière en 2012 et 2013. Les stagiaires recrutés en 2011 ont été assermentés en octobre 2013.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2014, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre supérieur.



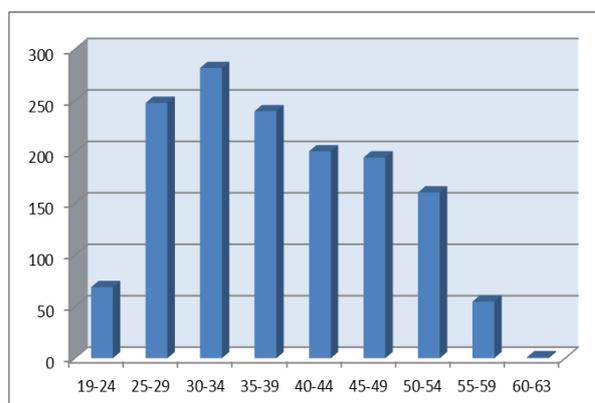
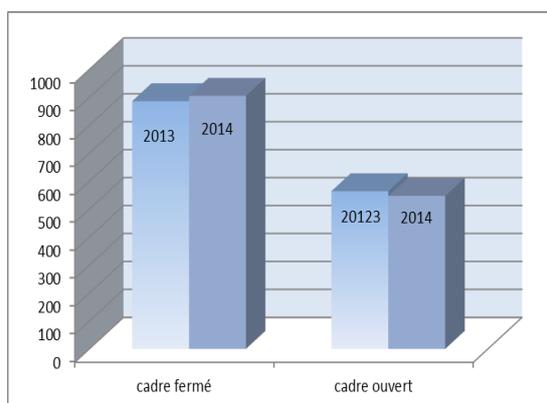
6.1.2 Le cadre des inspecteurs

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des inspecteurs au 1^{er} janvier 2014 est de 1.452 (en 2013 : 1.451).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 33 inspecteurs-adjoints de la 13^e promotion ont été assermentés en septembre 2013 ;
- 53 volontaires de la 14^e promotion, dont 1 redoublant de la 13^e promotion pourront être opérationnels comme inspecteurs de Police le 20 septembre 2014, à condition de réussir leur examen final ;
- l'examen-concours organisé en juillet 2013 a permis le recrutement de 64 candidats constituant la 15^e promotion. Une première phase de formation de 3 mois a eu lieu au Centre Militaire de Diekirch et 54 volontaires ont eu accès à l'Ecole de Police au 1^{er} janvier 2014, dont 1 redoublant de la 14^{ème} promotion.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du cadre fermé et ouvert au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} janvier 2014, ainsi que la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre des inspecteurs.



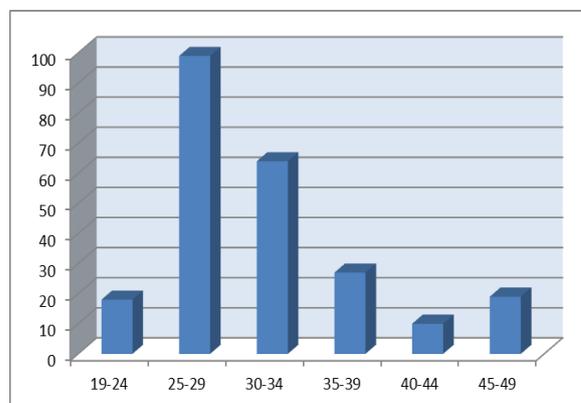
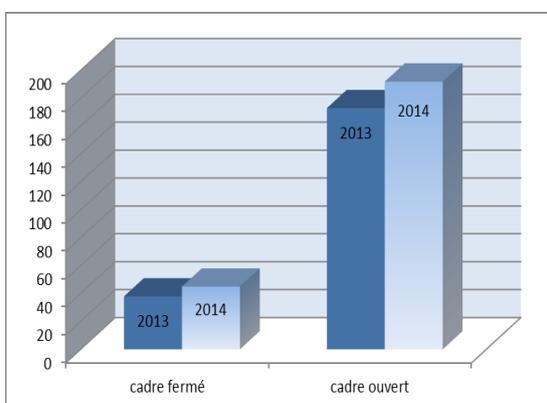
6.1.3 Le cadre des brigadiers

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des brigadiers au 1^{er} janvier 2014 est de 237. (211 au 1^{er} janvier 2013).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 26 brigadiers de la 24^e promotion ont été assermentés en mars 2013 ;
- 13 candidats de la 25^e promotion pourront être opérationnels comme brigadiers fin mars 2014, à condition de réussir leur formation.

Les tableaux tracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2014, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du brigadier.



6.1.4 Le personnel à statut civil

Le personnel civil continue à assurer une mission importante au sein des activités de la Police. Le personnel civil complète le personnel policier sur le plan technique et administratif. Il permet le redéploiement de personnel policier pour ses missions de sécurité intérieure.

Le personnel civil au sein de la Police comprend :

- les carrières des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat, au total 227 personnes, dont 66 fonctionnaires, 119 employés et 42 ouvriers. De ces personnes, 43 employés et 16 ouvriers bénéficient du statut du travailleur handicapé et sont engagés par le biais de l'administration gouvernementale ;
- le personnel détaché de la WSA auprès de la Police, actuellement au nombre de 11 personnes, affiche une baisse de 3 personnes par rapport au 1^{er} janvier 2013;
- les chômeurs engagés par mesure d'occupation temporaire indemnisée ou de contrat d'aide à l'emploi (24 personnes au 1^{er} janvier 2014).

En 2013, les recrutements suivants ont eu lieu :

- 1 fonctionnaire de la carrière du psychologue pour le renfort du service psychologique ;
- 1 fonctionnaire de la carrière de l'artisan au profit de la Direction du Budget et Equipement ;
- 10 employés, dont 5 employés de la carrière « S » et 1 employé de la carrière « D » au profit du Service de Police Judiciaire, 4 employés de la carrière « C » auprès de la Direction du Budget et Equipement, du Service de Communication et Presse et de la Circonscription Régionale de Luxembourg ;
- une employé « C » et deux employés « B1 » bénéficiant du statut du travailleur handicapé ;
- deux ouvriers dans le statut du travailleur handicapé au profit de la Direction du Budget et Equipement, dont un ouvrier de la carrière E et un ouvrier de la carrière C.

La situation actuelle risque de poser problème à moyen terme. Le personnel de la WSA n'est pas remplacé lors de son départ à la retraite, ce qui crée des déficiences dans le fonctionnement de certains services. De même, il y a lieu de relever que 9,16% du personnel civil est constitué de personnes bénéficiant actuellement de mesures de lutte contre le chômage. Elles sont obligées d'accepter des emplois lorsque l'opportunité se présente, ce qui crée une fluctuation importante du personnel (41 départs et remplacements en 2013). Ce personnel doit être à chaque fois nouvellement formé, sans parler des problèmes de secret professionnel et de confidentialité, qui risquent de se poser. Finalement, pas moins de 26,4% du personnel civil sont des personnes bénéficiant du statut de travailleur handicapé ou d'un reclassement interne ou externe. Une des raisons pour cette évolution est le fait qu'il s'agit quasiment de la seule source de recrutement à laquelle la Police peut encore avoir recours pour obtenir des renforcements indispensables en personnel civil, avec toutes les restrictions inhérentes à ce statut.

6.2 Les effectifs de la Police au 01.01.2014

		2014	2013
Personnel à statut policier	Policiers cadre supérieur	73	74
	Inspecteurs	1.452	1.451
	Brigadiers	237	211
	Sous-total	1.762	1.736
Personnel civil*	Fonctionnaires civils	66	67
	Employés	119	111
	Ouvriers	42	44
	Sous-total	227	222
Personnel temporaire/externe	Externes (WSA, CAE, OTI)	34	38
	Détachés d'autres administrations	1	1
	Sous-total	35	39

Volontaires	Volontaires Inspecteur	108	87
	Volontaires Brigadier	13	26
	Sous-total	121	113
Grand Total		2.145	2.110

6.3 Les accidents de service

En 2013, le nombre d'accidents de service déclarés à la Direction des Ressources Humaines au 31 janvier 2014 s'élève à 166. Ce chiffre représente une légère augmentation de 10 accidents déclarés par rapport aux 156 accidents de 2012.

Le nombre des policiers blessés s'élève à 158 avec un total de 606 jours de congé de maladie.

L'origine des accidents est détaillée comme suit :

- 82 accidents durant le travail dont 30 rébellions ;
- 34 accidents de trajet ;
- 32 accidents de sport ;
- 18 accidents lors de la formation des volontaires de Police.

6.4 Les rébellions

En 2009 une forte augmentation du nombre des rébellions a dû être constatée. (voir chapitre 2.1.2.2 Infractions contre les personnes sous « Autres infractions contre les personnes »)

Afin de pallier à ce phénomène la Police a, dans le sillage de l'étude de l'Inspection Générale de la Police (IGP) sur les accidents de travail au sein de la Police de 2005 à 2008, élaboré un plan d'action qui a été mis en œuvre. Depuis, le nombre des rébellions a diminué.

6.5 La formation

6.5.1 Le cadre supérieur

La Direction des Ressources Humaines assure le suivi de la formation de base et de la formation continue du cadre supérieur.

6.5.1.1 La formation de base

Les stagiaires recrutés sur diplôme universitaire suivent leur formation professionnelle à l'Ecole Nationale des Officiers de la Police Fédérale belge à Bruxelles de 18 mois.

Au 1.1.2014, 7 candidats, dont 2 inspecteurs admis au changement de carrière en 2012 et 2013, suivent leur formation de base à Bruxelles. 2 candidats fréquentent la 1^{ière} année à l'Ecole Fédérale (DSEF) et 5 candidats sont en 2ème année de formation à l'Ecole Nationale des Officiers à Bruxelles (DSEO).

6.5.1.2 La formation continue

10 membres du cadre supérieur ont suivi des cours de formation continue à l'étranger et à l'INAP dont :

- 6 cadres supérieurs ont participé à 8 différents cours de management public organisés par l'INAP ;
- 8 cadres supérieurs ont suivi des séminaires à la Deutsche Polizeihochschule à Münster ;
- 2 cadres supérieurs ont suivi la formation « Gold & Silver Commander » à Bruxelles ;
- 2 cadres supérieurs ont suivi des séminaires auprès de « International Pearl Fishers ».

6.5.2 Les inspecteurs et les brigadiers

Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 27 avril 2007 déterminant les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier, l'Ecole de Police assure la formation de base et la formation continue pour les carrières d'inspecteur et de brigadier.

En 2013, l'Ecole de Police a organisé les cours suivants :

- formation de base : 75 formateurs ont presté 2.149,25 heures de cours ;

- formation continue et spéciale : 65 formateurs ont presté 521,5 heures de cours.

Au niveau du ministère de tutelle de la Police Grand-Ducale, il a été instauré un groupe de travail « Formation » qui est chargé du suivi de 2 audits sur l'Ecole de Police, respectivement la formation policière, effectués par l'Inspection Générale de la Police en 2012. Ce groupe s'est réuni 6 fois en 2013. Placé sous la présidence du Ministère de Tutelle, il comprend des représentants de la Police Grand-Ducale (Direction Générale et Ecole de Police), des représentants de l'Inspection Générale de la Police, et des associations représentatives du personnel (SNPGL et ACSP).

Au mois de février 2013 a eu lieu l'examen-concours ainsi que l'examen d'admission définitive pour la carrière de brigadier de Police.

Au mois de juillet 2013 a eu lieu l'examen-concours ainsi que l'examen d'admission définitive pour la carrière d'inspecteur de Police.

6.5.2.1 Les formations particulières dispensées par les centres nationaux

Outre les activités d'instruction dispensées par son cadre permanent, les instructeurs issus du Corps de la Police ou d'intervenants externes, l'Ecole de Police fait intervenir ses quatre centres nationaux qui assurent en particulier :

L'instruction tactique 2013 (Centre National de Tactique Policière : CNTP)

Le CNTP a organisé des séminaires MSI (Mesures de Sécurité Individuelles) et a instruit le concept « AMOK » dans le cadre de la formation de base pour inspecteurs et brigadiers (848 heures) lors de l'instruction tactique.

Le CNTP a organisé la formation continue tactique, sous forme de théorie, de mise en situation et d'instruction de concepts tactiques des membres du cadre policier affectés aux unités régionales, aux SREC et au SPJ.

En plus, le CNTP a offert des exercices d'intervention à raison de 808 heures pour des groupes entiers des différents centres d'intervention.

Divers cours théoriques pour les volontaires de police inspecteurs et brigadiers ont été organisés.

L'éducation physique (Centre National de Sport : CNS)

Le CNS assure tout au long de l'année scolaire, par des heures hebdomadaires en matière de course à pied, musculation, natation et self-défense, une préparation des candidats au test final sportif qui a lieu en fin de l'année scolaire.

Le CNS organise différents cours permettant aux candidats d'acquérir et de maintenir à niveau des aptitudes et techniques physiques de maîtrise de la violence. Ce concept global comprend des cours de base ainsi qu'une formation continue (FOCO) en matière de matraque (« Tonfa »), « Maîtrise de la violence » et « Pepperspray ».

Une fois en service actif, les intéressés participeront dans une deuxième phase à 2 journées de formation continue annuelle, composées entre autres d'un recyclage dans les matières précitées.

Le CNS a presté 352 heures de cours en total.

La conduite de véhicules (Centre National de Conduite : CNC)

Dans le cadre de la formation de base, le CNC a initié tous les candidats à la conduite d'un véhicule de service. Il a aussi organisé des cours de conduite à Colmar/Berg et il a assumé des séminaires de circulation, des cours « instruction routière et règlements spécifiques » pour candidats inspecteurs et brigadiers ainsi que la formation et initiation sur simulateur de conduite.

Dans le cadre de la formation continue et spéciale, le CNC a organisé des cours de conduite à Colmar-Berg, des cours de recyclage moto, des formations moto, des formations spéciales en matière de pilotage voitures, un cours APC et des permis de conduire C, C1 et D1 et B+E.

En tout 2.188 heures d'instruction (2 instructeurs de janvier à septembre et 3 instructeurs de septembre à décembre)

L'instruction de tir (Centre National de Tir : CNT)

Pendant leur formation de base, les candidats ont bénéficié en moyenne de 98 heures de tir lors de l'Instruction Tactique de Base, de 66 heures en 1ère année et de 48 heures en 2ème année de formation.

Dans le cadre de la formation continue, le personnel policier est passé à 2.542 reprises au CNT pour participer aux tirs obligatoires. 211 policiers ont dû participer à 1 ou plusieurs tirs de rappel pour manque de résultats de tir satisfaisants.

6.5.2.2 La formation continue

La formation continue vise à mettre à jour et à compléter les connaissances professionnelles ainsi que le savoir-faire du fonctionnaire de Police. Dans ce cadre, il y a lieu de mentionner les formations détaillées ci-après :

Formation continue P7/P7bis générale

En 2013, l'Ecole de Police a organisé 8 cycles de formation continue se composant d'une part d'une journée d'instruction et d'autre part d'une séance de tir.

Formation continue P7/P7bis judiciaire

En 2013, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue se composant d'un côté d'une journée d'instruction et de l'autre côté d'une séance de tir.

La formation continue « P7/P7bis Judiciaire » s'adresse aux policiers ayant le grade P7 et P7 bis affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue générale

En 2013, l'Ecole de Police a organisé 30 cycles de formation continue, se composant de 2 journées formations contiguës avec 28 participants par cours suivi :

- soit d'une séance de tir ;
- soit d'une journée entière (tous les 3 ans) de recyclage en conduite automobile au Centre de formation pour conducteur à Colmar/Berg.

La formation continue « Générale » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) et du brigadier, affectés à la DG, à l'EP, à l'UCPA, à l'UGRM, aux CI et aux CP.

Formation continue judiciaire

En 2013, l'Ecole de Police a organisé 11 cycles de formation continue, se composant de 2 journées et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 14 fonctionnaires.

La formation continue « Judiciaire » s'adresse aux policiers de la carrière de l'inspecteur (hormis les P7 et P7 bis) affectés au SPJ, aux SREC et aux SRPS.

Formation continue du personnel civil

En 2013, le personnel civil a pu suivre des formations proposées par l'INAP.

6.5.2.3 La formation de promotion

La formation de promotion vise à approfondir les connaissances générales des fonctionnaires de police en vue de pouvoir accéder aux grades du cadre fermé.

6 cadres supérieurs ont été inscrits à des cours de management public organisés par l'INAP.

30 fonctionnaires du cadre policier et civil ont suivi des cours en matière d'informatique et de connaissance des nouveaux textes légaux, dispensés par l'INAP.

En 2013, 54 inspecteurs ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement et qualification d'Officier de Police Judiciaire (OPJ). Quant à l'examen de promotion, 56 candidats se sont présentés et 39 candidats ont réussi l'examen, 12 ont été ajournés.

En outre, 18 brigadiers ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement. 14 candidats se sont présentés à l'examen de promotion et 7 ont réussi l'examen, 4 ont été ajournés.

6.5.2.4 La formation spéciale

L'objectif de la formation spéciale est d'initier ou de parfaire les connaissances des membres du Corps dans l'exercice d'attributions particulières au sein de la Police. Les cours de formation spéciale ont en principe lieu à l'Ecole de Police.

Formation spéciale « Judiciaire »

Le cours de formation spéciale « Judiciaire » est :

- obligatoire pour les policiers affectés au Service de Police Judiciaire ou dans un Service de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- ouvert aux policiers intéressés par la matière et dont la candidature a été retenue.

En 2013, l'Ecole de Police a organisé 1 formation de 10 jours pour 11 policiers.

Au mois de septembre 2013, le CNT a organisé une formation spéciale de tir de 2 séances dans le cadre de la formation « Enquêteurs ».

Formation spéciale « Opérateur CIN/CIP »

Le cours de formation spéciale « Opérateur CIN/CIP » composé de 2 journées est obligatoire pour les policiers qui sont ou qui vont être affectés au Centre d'Intervention National (CIN) respectivement à un Centre d'Intervention Principal (CIP) en tant qu'opérateur. En 2013, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 3 jours pour un total de 19 participants.

Formation spéciale « Police de Proximité »

Le cours de formation spéciale « Police de Proximité » est obligatoire pour tous les policiers affectés en 2013 à un Commissariat de Proximité (CP) pour la première fois dans leur carrière. En 2013, l'Ecole de Police a organisé 1 cours pour 11 policiers.

Formation spéciale « pré-stage moto (motocycliste partie 1) »

La réussite du pré-stage moto est un prérequis pour les fonctionnaires qui veulent s'inscrire à la formation spéciale « Le motocycliste ». En 2013, l'Ecole de Police a organisé 2 cours à 4 jours pour 10 policiers.

Formation spéciale « Motocyclistes (motocycliste partie 2) »

Cette formation spéciale est obligatoire pour les policiers, qui sont ou vont être affectés à l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) ou à un Service Régional de Police de la Route (SRPR). En 2013, l'Ecole de Police a organisé 2 cours d'une durée de 5 semaines (par cours) pour 9 policiers.

Formation spéciale « Le pilotage de voitures »

Cette formation spéciale est obligatoire à la fois pour les policiers, qui sont ou vont être affectés soit à l'Unité Spéciale, soit à l'Unité Centrale de Police de la Route ou à un Service Régional de Police de la Route. En 2013, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 2 jours pour 12 policiers.

Formation spéciale « La formation APC/Moyens Spéciaux »

La formation de conduite de véhicules spéciaux et réservée aux membres de l'UCPA, resp. de l'USP. L'Ecole de Police a organisé en 2013 un cours de formation de base APC d'une durée de 4 jours pour 8 policiers.

Les permis de conduire

En 2013, l'Ecole de Police a organisé un cours théorique « permis de conduire » de 2 jours et des séances pratiques pour l'acquisition de 26 permis de conduire « cat C1 » 8 ; « cat C » 6 ; « cat D1 » 8 ; « cat B+E » 4.

Formation spéciale Agent local « Drogues »

La formation spéciale d'Agent local « Drogues » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2013, une 1/2 journée de formation continue spéciale pour 101 policiers.

Formation spéciale Agent local « ECOFIN »

L'Ecole de Police a organisé en 2013 2 cours de formation continue « ECOFIN » d'une durée de 1 journée pour 47 policiers et 1 cours de formation initiale étalée sur 2 journées pour 7 policiers

Formation spéciale « Interventions policières en groupe d'un centre d'intervention »

Cette formation spéciale s'est adressée aux membres d'un même groupe d'un centre d'intervention de la région de Diekirch. En 2013, l'Ecole de Police a organisé 1 journée de formation pour un total de 14 policiers.

Formation spéciale particulière « Besseren Ęmgang mat Stress a Konflikter »

Le but de cette formation est d'apprendre à mieux gérer des situations de stress et de conflit grâce à des techniques pratiques. Le cours s'adresse à tous les policiers et au personnel civil ayant au moins 5 ans de service.

L'Ecole de Police a organisé en 2013 2 cours d'une durée de 3 jours d'initiation pour 24 policiers et personnel civil et 1 cours de recyclage d'une durée de 2 jours pour 12 policiers.

Formation spéciale particulière « Accident avec un véhicule de service »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil étant à l'origine d'un accident avec un véhicule de service (auto ou moto).

L'Ecole de Police a organisé en 2013, 3 cours d'une durée de 1/2 jour pour 11 policiers.

6.5.2.5 Les conférences / les séminaires

L'Ecole de Police a organisé en 2013 :

- 2 conférences « Technique d'audition » de 2 jours pour 30 fonctionnaires ;
- 2 séminaires « Chef d'unité » de 5 jours pour 38 fonctionnaires.

6.5.2.6 Activités de partenariat

Le Self-Defense Club de la Police Grand-Ducale (SDC)

En collaboration avec le SDC, un certain nombre d'activités ont été organisées :

- des ateliers d'initiation à la self-défense lors de partenariats aux différentes écoles et clubs-sénior ;
- participation au « Selbstbehauptungskurs für Frauen und Männer » en collaboration avec le service Prévention de la DRL ;
- des présentations lors de portes-ouvertes.

Landespolizeischule, Fachhochschule für öffentliche Verwaltung – Fachbereich Polizei Rheinland-Pfalz, Hahn-Flughafen (LPS Hahn)

En partenariat avec la LPS Hahn, 6 stagiaires-policier allemands ont suivi un stage de 5 jours au sein d'unités territoriales des circonscriptions de Luxembourg, de Diekirch et de Grevenmacher. A l'inverse, 6 volontaires de police ont effectués un stage pratique de 5 jours auprès d'unités opérationnelles de la police allemande à Trier et Saarburg.

2 membres du cadre permanent de l'Ecole de Police accompagnés de 4 élèves ont participé à la « Internationale Projektwoche » organisée par la LPS Hahn, du 21 au 25 janvier 2013.

Activités de prévention

Des séances de prévention Drogues pour enseignants ou parents, ainsi que pour l'Ecole Nationale des Sapeurs-Pompiers ont été effectuées par le délégué à la prévention de l'Ecole de Police.

6.5.2.7 Formation spéciale à l'étranger

129 membres de la Police ont suivi 105 cours de formation spéciale à l'étranger :

- le Service de Police Judiciaire (SPJ) a participé à des cours de spécialisation auprès d'écoles de police telles que l'Akademie der Polizei Baden-Württemberg et le BKA Wiesbaden en matière de police technique, de stupéfiants, de protection des mineurs, de criminalité économique et financière, de délits sexuels, de terrorisme, d'immigration clandestine, de criminalité sur Internet, incendie, « Leichensachbearbeitung/ Todesfallermittlungen » ;
- les Services de Recherche et d'Enquêtes Criminelles (SREC) des circonscriptions régionales ont participé à 6 cours dans des écoles de police à l'étranger ;
- la section canine de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) a assisté à des formations spécifiques en Allemagne en matière de garde et de protection, de détection d'explosifs et de stupéfiants;
- le personnel de l'Unité Spéciale de la Police (USP) a suivi des stages de perfectionnement à l'étranger dans les domaines suivants : escalade, formation tactique et technique opérationnelle, manipulation d'explosifs, tireur de précision, négociateur, protection des hautes personnalités, moniteur de tir, sport de combat.

6.6 Les activités sportives

La Police offre à ses membres policiers et civils la possibilité de pratiquer une ou deux activités sportives au sein du Corps dans les disciplines suivantes :

Athlétisme, Basket-ball, Football, Handball, Marche, Self Défense, Plongée, Golf, Tai Jitsu Ryu, Cyclisme, Badminton, Musculation & Fitness, Natation, Tennis, Tennis de Table et Tir.

6.6.1 Les manifestations sportives organisées par la Police

La Police a organisé plusieurs compétitions sportives en 2013, à savoir :

Athlétisme : 165 membres du Corps de la Police ont participé au « 21. Course Police » dans le cadre du « Ouschterlaf » à Grevenmacher en date du 01 avril 2013.

Football : 10 équipes avec au moins 7 joueurs par équipe ont participé au « Challenge du Directeur Général de la Police 2013 » organisé à Luxembourg-Cessange en date du 20 septembre 2013. L'équipe de Football du SPJ a organisé le tournoi « Wirtschaftskriminalität » en date du 18 octobre 2013. Pas moins de 13 équipes de la Police allemande, 1 équipe suisse ainsi qu'une équipe de la

commission européenne ont participé à ce tournoi. L'événement fût un grand succès et l'équipe luxembourgeoise a réussi à gagner ce tournoi.

Tennis de table : l'équipe sportive « tennis de table » a organisé un tournoi 'Interclub' en date du 21 octobre 2013 avec 14 de ses membres à Hesperange.

Plongée : 9 policiers ont réussi divers brevets de plongée au sein du club de la Police.

Tai Jitsu Ryu : Plusieurs stages ont été organisés au Luxembourg par le Self-Defense Club : Tai Jitsu Ryu, notamment une formation pour le service pénitentiaire.

Basketball : Sur demande de l'Union Sportive des Polices d'Europe, l'équipe de basketball a organisé du 09 au 11 mai 2013 un tournoi qualificatif pour les équipes des pays d'Hongrie et d'Irlande. L'équipe de la Police Grand-Ducale s'est qualifiée en battant l'équipe Irlandaise.

7 L'informatique

L'année 2013 fut marquée par la mise en route de projets informatiques innovants notamment dans les domaines de la sécurité informatique et forensique ainsi qu'en matière d'aide à la décision opérationnelle et de gestion d'incidents. En outre, des efforts de consolidation et de perfectionnement furent réalisés pour pérenniser les réalisations antérieures.

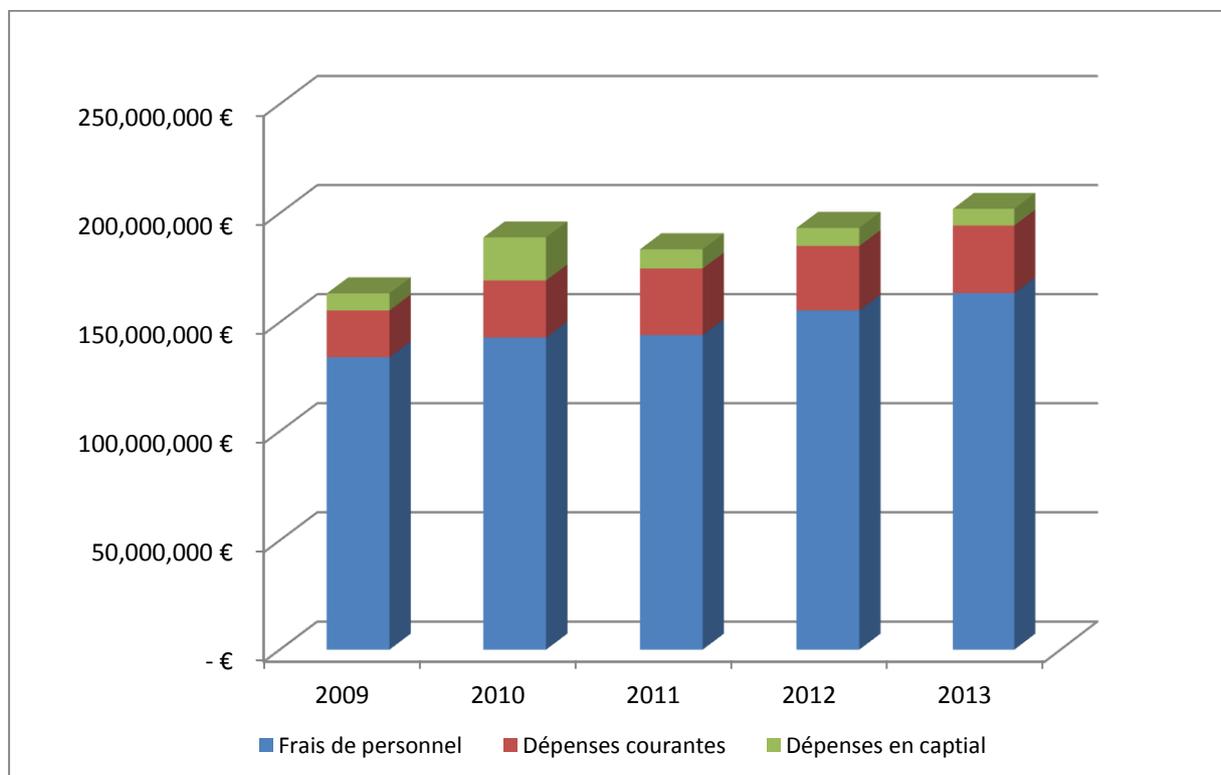
8 Le budget, les équipements et la logistique

8.1 L'évolution budgétaire 2009 - 2013

Le graphique de l'évolution budgétaire globale de la Police Grand-Ducale pour les exercices 2009 - 2013 est subdivisé en trois catégories : les frais de personnel, les dépenses courantes et les dépenses en capital.

Si les frais de personnel et les dépenses courantes ont augmenté de 4,85% respectivement de 4,75% entre 2012 et 2013, les dépenses en capital ont diminué de 8,76% par rapport à 2012.

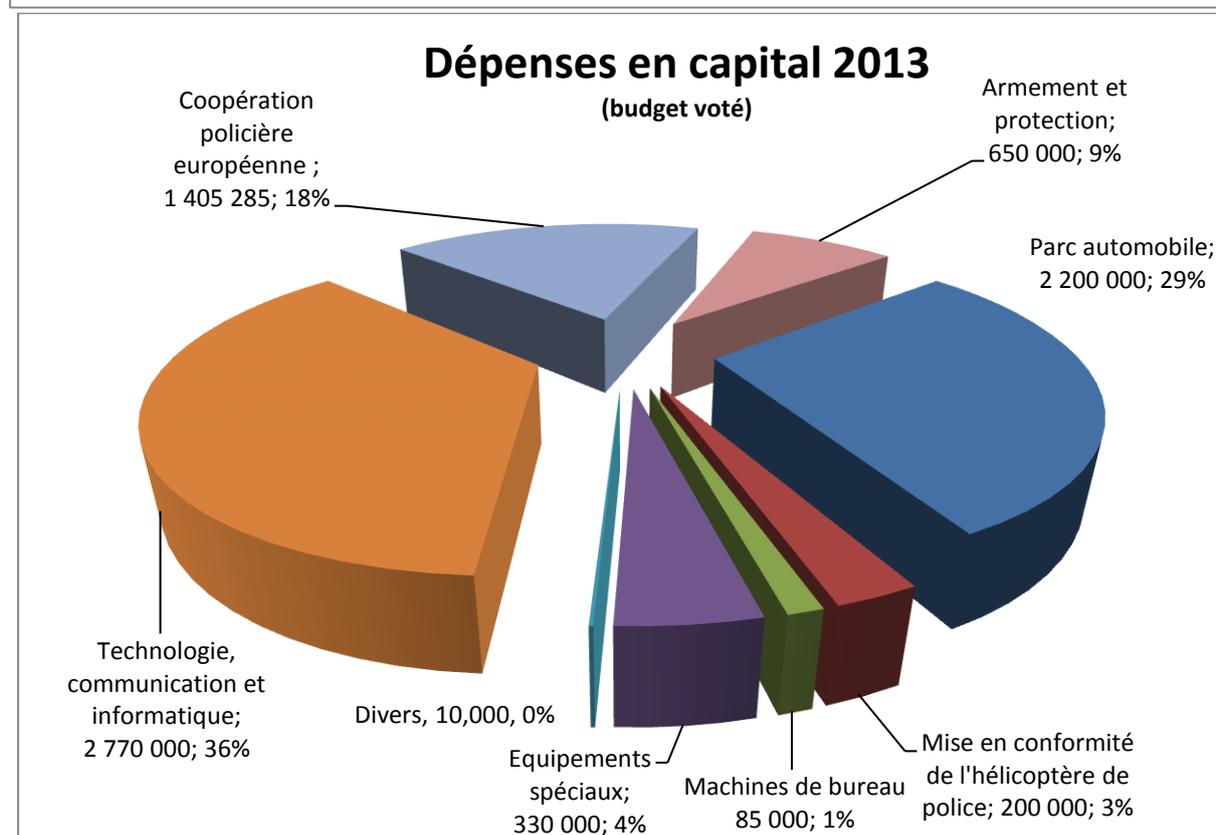
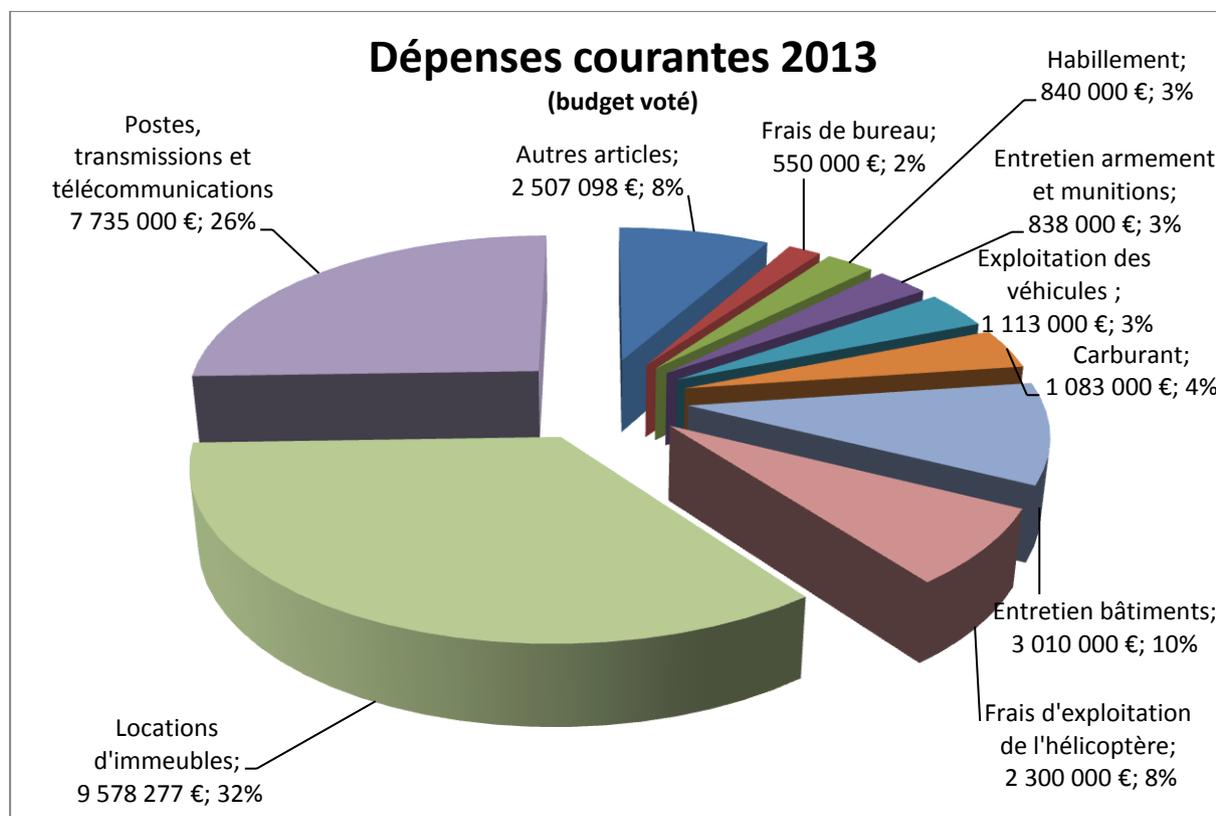
Evolution budgétaire 2009 - 2013



8.2 La ventilation du budget de la Police pour l'année 2013

En 2013, le budget de la Police est ventilé comme suit :

Frais de personnel	163 286 505 €	80,85 %
Dépenses courantes	31 031 236 €	15,36 %
Dépenses en capital	7 650 385 €	3,79 %



8.3 Les équipements et la logistique

8.3.1 Le parc automobile

Fin 2013, la Police grand-ducale disposait d'un parc roulant de 823 véhicules repartis dans différentes catégories :

- 654 véhicules des catégories camionnettes, voitures de patrouille, véhicules rapides, véhicules tout-terrain et véhicules d'appuis logistique et technique ;
- 87 véhicules spéciaux (camions, charroi tactique du maintien de l'ordre, remorques etc.) ;
- 80 motos ;
- 2 bateaux de police.

Pendant l'exercice 2013, le parc automobile de la Police Grand-Ducale a parcouru 11.194.529 kilomètres, ce qui correspond au kilométrage parcouru pendant l'exercice 2012.

8.3.2 Les immeubles

En 2013, la Police dispose de 80 bâtiments administratifs et de 185 logements de service, dont 7 loués par l'Etat pour les besoins de la Police.

Aéroport-Hangar Hélicoptère LX-PGA et bureaux SUPA

A l'heure actuelle, Luxembourg Air Ambulance est en train de réaliser le projet d'un nouveau bâtiment administratif et opérationnel à l'aéroport de Luxembourg pour regrouper ses services. Il a été retenu que les bureaux du SUPA et le hangar pour l'hélicoptère de Police y seront intégrés.

Centre national de tir

Les travaux pour la construction du stand de tir enterré au Reckenthal suivent leur cours et la mise en service du nouveau stand de tir est prévu pour le 2^e semestre 2014.

Differdange

La Police Grand-Ducale est à la recherche de nouveaux locaux pour le CPI de Differdange. Des contacts ont été pris avec l'Administration communale de Differdange qui propose éventuellement le projet "Entrée Ville" où des bureaux pourraient être aménagés selon les besoins de la Police.

Ettelbrück

Dans le cadre du projet d'un nouveau bâtiment-voyageur des Chemins de Fer à la Gare d'Ettelbrück, des études pour la construction du nouveau CP sont en cours.

Heiderscheid

Le regroupement des 2 CP Bavigne et Heiderscheid est envisagé sur un seul site.

Kayl

L'administration communale a entamé des travaux de transformation de l'ancienne „Internetstuff“ au centre de Kayl en surfaces bureaux pour y implanter une antenne du CP Kayldall. Une partie des frais est à charge de la Police Grand-Ducale.

Luxembourg – bâtiment “rue Curie”

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment Curie ont commencé début de l'année 2013 et leur achèvement est prévu pour fin de l'année 2014 voire début 2015.

Luxembourg-CP Ville-Haute

Le CP Ville-Haute a déménagé le 6 mars 2013 dans des locaux de la rue du Fossé, que l'Etat loue auprès de l'Institut luxembourgeois de Régularisation (ILR).

Mersch

A l'heure actuelle, le regroupement en CPI du CP et CI Mersch à une seule adresse, est impossible faute de surfaces. Le bâtiment actuel doit être agrandi afin de pouvoir y aménager un accueil public adapté.

Mondorf

Des études concernant une nouvelle construction du CP de Mondorf dans le cadre du projet « Brill - îlot Vitali » sont en cours.

Redange

Des études pour la transformation du bâtiment actuel du CIS Redange sont finalisées et les travaux seront entamés sous peu par l'Administration des Bâtiments Publics.

Wiltz

Les bureaux du CP, installé actuellement dans la vieille caserne de Gendarmerie, et du CIS, situé momentanément dans le vieil hôtel de Ville, devraient être regroupés et intégrés dans un même immeuble.

Troisvierges

Il est envisagé de transformer un logement de service au-dessus du CP en surface de bureau, afin de pouvoir adapter l'immeuble au nouveau concept de fonctionnement de la Police comprenant des zones publiques et de Police.